

Jury citoyen pour l'étude urbaine participative « Cœur de Ville »

Résultats des échanges informels



Ce document a été élaboré par onze membres du jury citoyen (titulaires et suppléants) pour palier au manque de temps disponible dans le cadre de la consultation formelle. Les membres du jury volontaires l'ont alimenté quotidiennement entre le 20 janvier et le 2 février 2022 afin de formuler des principes généraux et des suggestions concrètes concernant le nouveau cœur de ville et le centre Jeanne Hachette. Ce document complète et enrichit le Cahier d'usages issu de la consultation formelle organisée par la Ville.

Quelques points forts :

Améliorer la qualité de vie : lutter contre le bruit, la pollution, rendre le centre-ville plus inclusif (familles, enfants, jeunes), plus doux dans ses circulations, avec des éclairages plus adaptés aux différents usages (véhicules, deux roues, piétons, mise en valeur du patrimoine)

Favoriser l'implantation d'une diversité de commerces et services, en suivant les préconisations du Conseil scientifique mis en place par la Ville

Adopter une approche plus écologique dans le bâti et les espaces publics, appliquer les préconisations « Ivry pour le climat » ; ne pas construire sur les surfaces végétales, désimperméabiliser et végétaliser au maximum les surfaces sans intérêt patrimonial

Valoriser le patrimoine ivryen, lieu d'histoire au passé très riche et à l'architecture remarquable, et relier les différents pôles culturels

Considérer le Centre Jeanne Hachette et ses abords comme le cœur du cœur de Ville : rétablir sa transparence, ses ouvertures et circulations publiques, intérieures et extérieures, assurer sa propreté, et favoriser une mixité d'implantations dans les locaux inoccupés (services, commerces, économie sociale et solidaire, associatif, etc.) ; étudier avec attention les préconisations contenues dans la Charte pour la renaissance du Centre Jeanne Hachette.

Version numérique :

tinyurl.com/concertation-ivry-centre

Contact :

concertation-ivry-centre@googlegroups.com



Jury Citoyen «Coeur de Ville » - Échanges informels

URL court pour ce document : <https://tinyurl.com/jury-ivry-centre>

Document partagé pour les membres du jury citoyen – Version finale, 07/02/2022

Documents

Dropbox (documents pour informer le jury)

<https://www.dropbox.com/sh/muwaf0d7aev435n/AACevKa-z0SyaKd-Sqbl-tMDa?dl=0>

Contenus : Diapos (Balade urbaine); Diapos (Jury citoyen); Enregistrement (Jury citoyen, première session); Plan local d'urbanisme (PLU), Résultats du Questionnaire, ...

Architecture à Ivry Centre

Ivry sur Seine : Liste des bâtiments classés

<http://patrimoine-de-france.com/val-de-marne/ivry-sur-seine/>

Cahier de recommandation architecturales

http://old.ivry94.fr/fileadmin/ivry-sur-seine/MEDIA/services_publics/Urbanisme/PLU_9_avril_2015/Cahier_des_recommandations_architecturales.pdf

Bibliographie sur Jeanne Hachette/Centre Ville Ivry

<http://pdessen.free.fr/JH/DocJH.docx>

Rapport du Conseil scientifique sur les commerces à Ivry. Voir p. 25 les recommandations sur le Centre Jeanne Hachette

https://www.ivry94.fr/fileadmin/www.ivry94.fr/MEDIA/Democratie/Conseil_scientifique/2020/2022/Rapport_conseilscientifique_commercelvry_082021complet.pdf

Rôle du jury

- participer à la rédaction d'un cahier de préconisations citoyennes qui sera remis à la future équipe (architectes, urbanistes, paysagistes, etc.) chargée de l'étude urbaine
- donner un avis sur le choix de cette future équipe
- avoir un rôle de suivi en cours d'étude

Table des matières

1. Déroulement de la concertation, inquiétudes
 2. Énoncés de principes - priorités absolues
 3. Centre Jeanne Hachette
 4. Hôtel de Ville - parking des communaux
 5. Autres lieux
 6. Thématiques générales (suivant le schéma proposé)
 7. Choix de l'équipe urbaniste
- Annexe 1. Ivry pour le climat (synthèse du décembre 2021)
Annexe 2. Rapport du Conseil Scientifique de la ville d'Ivry (juillet 2021)
Annexe 3. Charte pour la renaissance du centre Jeanne Hachette (janvier 2022)
Annexe 4. Proposition par l'association OBAI

Propositions / réflexions des membres du jury citoyen

Ces propositions reflètent les opinions de quelques membres du jury citoyen qui ont alimenté ce document partagé entre la deuxième et la troisième réunion du jury citoyen. Certains membres se sont également réunis à deux reprises le 28 janvier (via zoom) et le 31 janvier pour prendre connaissance du contenu de la "Charte pour la renaissance du centre Jeanne Hachette" présentée par leurs auteurs. Cette initiative a été prise afin de pallier le manque de temps disponible dans le cadre de la consultation formelle. Ces propositions ne sont pas nécessairement partagées par l'ensemble du jury et reflètent l'avis de leurs auteurs.

Nous espérons que tous les points pertinents du document partagé seront inclus dans le cahier de maîtrise d'usage. En plus, nous proposons que document partagé entier soit joint au cahier en annexe.

1. Déroulement de la concertation, inquiétudes

Soucis exprimés :

- **Manque de temps** pour le jury
- **Périmètre contraint** avec des sujets non discutables (Services administratifs, Parking des communaux, végétalisation de la place Voltaire)
- **Manque d'information sur les décisions déjà prises** par la mairie (par ex, dans la balade les lieux n'ont pas été "identifiés" mais étaient déjà décidés)

Wolf Liebermeister : Décisions déjà prises Quelques membres du jury étaient déçus du fait que la municipalité, apparemment, avait déjà pris des décisions fortes avant la concertation : de déplacer ses services au centre Jeanne Hachette ; de construire quelque chose sur le parking des communaux ; et de végétaliser la place Voltaire. Certains d'entre nous ne sont pas satisfaits de ces décisions et pensent que le jury devrait avoir son mot à dire sur ces questions, plutôt que d'être consulté sur de plus petits détails. Il y a aussi le sentiment que dans le jury citoyen, plus de temps serait nécessaire pour discuter de ces questions en profondeur. Certains d'entre nous ont estimé que cette situation - autour des décisions déjà prises - nous a partiellement bloqué dans le jury citoyen.

Béatrix Mora : Concertation Dans le cadre de la démarche de concertation proposée par la ville, il me semble, qu'à ce stade, le rôle du jury citoyen est de mettre en évidence les points de vigilance, de veiller à ce que soit bien prise en compte l'expression des habitants dans la première phase de consultation citoyenne. Il est important que les questions posées dans le cahier de consultation soient suffisamment ouvertes pour que les réflexions de l'équipe candidate viennent éclairer un débat public le plus large possible (et le dépassionner). Je constate que les points de vue des habitants sur certains aspects sont divergents. Il faut créer les conditions d'un dialogue constructif. L'intervention d'une équipe pluridisciplinaire extérieure peut nous y aider, à condition que l'on ne s'enferme pas dans des solutions déjà définies.

Il me semble que nous devons être attentifs à ce que le mode d'intervention du jury citoyen ne dévoie pas une concertation citoyenne large : celle-ci doit essayer d'associer le maximum d'habitants et notamment ceux qui ne se sentent pas autorisés à s'exprimer parce qu'ils estiment qu'ils n'ont pas d'expertise sur les questions urbaines.

2. Énoncés de principes - priorités absolues

Philippe Dessen :

La Ville d'Ivry est un lieu d'histoire avec un passé très riche lié à son développement industriel et les classes populaires qui y ont travaillé.

Dans ce contexte, qui poursuit les très intéressantes journées portes ouvertes ou celles du patrimoine, il serait judicieux, en plus des noms de rues ou écoles, de mettre en valeur l'histoire des bâtiments industriels et des nombreuses citées construites depuis le début du XXème.

A cet effet, l'OPH, principal gestionnaire des cités a un site web très instructif sur chaque cité : (voir <https://www.oph-ivry.fr/loph-divry/le-patrimoine>).

Par ailleurs l'association "Ne pas plier" a fait un très intéressant fascicule sur les cités (voir <https://www.nepasplier.fr/pdf/citoyens-citadins/observatoire/editions/cites-ivry.pdf>) . D'autres sites web comme celui du patrimoine (<http://patrimoine-de-france.com/val-de-marne/ivry-sur-seine/>) recensent les monuments classés. On devrait pouvoir s'en inspirer.

Il serait du plus haut intérêt que l'on puisse sur place, devant chaque cité ou bâtiment remarquable, avoir un panneau historique (comme pour les monuments historiques) relatant, son historique, ses architectes et les motivations de ces constructions au fil du temps.

Par ailleurs, le passé industriel de la ville est très important. Bien que de nombreuses usines aient été détruites ou fortement transformées, les emplacements de ces usines devraient pouvoir être remémorés sur place par une signalétique.

Enfin, pour mettre tout ce patrimoine en valeur auprès des habitants et/ou des visiteurs, il fait défaut à Ivry d'un vrai Office du Tourisme qui devrait se placer en Centre-ville permettant de faire rayonner notre cité à l'extérieur. La rénovation du centre-ville attire déjà de nombreux visiteurs du monde entier pour son architecture. Néanmoins il y a beaucoup d'autres sites qui pourraient l'être de même.

Dans le cadre de l'amélioration de l'information dans la ville et d'une meilleure signalétique, l'implantation d'un « Office de Tourisme » dans le kiosque rénové au bas de la tour Lénine serait un atout pour la reconnaissance et la diffusion du patrimoine ivryen.

Cécile Duvelle : Par ailleurs, l'intervention sur les espaces publics et la voirie doit être menée de pair avec l'intervention sur le bâti existant (réhabilitation/rénovation). Des espaces publics flamboyants neufs accueillant des immeubles en voie de décomposition ne rendront pas le centre-ville attractif. La Ville et Coop Ivry Habitat, propriétaire de nombreux logements du Centre-Ville, doivent coordonner leurs interventions, en particulier dans les promenées intérieures des cités du Liégar, Casanova et Cité du Parc.

La Mairie devrait par ailleurs émettre des injonctions de ravalement, y compris à l'intention de la Coop Ivry Habitat, pour que l'entretien des immeubles soit effectué tous les dix ans (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F640>) comme cela est fait dans de nombreuses villes comme Paris.

Wolf :

(1) Adopter une approche plus écologique dans constructions et espace public

- Adopter comme principe de développer la ville comme dans l'économie circulaire : entretenir et réparer, plutôt que faire pourrir, jeter, et acheter de nouveau. Pour le centre-ville, concrètement : prendre soin de l'architecture existante et des espaces publics. Par exemple, comprendre la logique des flux dans le Centre Jeanne Hachette, qui seraient interrompus si les services occupent toute une partie du bâtiment.
- Chercher de bons architectes qui privilégient la non-destruction! Par exemple, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal (<https://www.lacatonvassal.com/>),
- Partir d'une vision écologiste complète, plutôt que d'un engouement pour la construction. Vraiment impliquer les citoyens comme acteurs, comme dans l'initiative "7000 chênes " de Joseph Beuys <https://cultureuse.blog/2020/02/23/sculpture-ecologique-7000-chenes-et-des-glands-%C2%A7-planter/>

(2) Ne pas sceller d'autres surfaces

- Construire neuf seulement si c'est absolument nécessaire et qu'il n'y a pas d'autre possibilité (les projets actuels de la ville d'Ivry montrent que la densification mène, en fait, souvent à une dégradation)
- Végétaliser fortement, et strictement dans cette ordre : restaurer d'abord les espaces verts (par exemple les terrasses existantes, les espaces négligés dans l'espace public); puis enlever l'asphalte / les pierres inutiles (trottoirs et lieux sans valeur architecturale), restaurer le sol et mettre du vert; seulement ensuite, toucher aux espaces minéralisés à valeur architecturale
- "Vert" signifie aussi, avoir une valeur écologique - pas juste des pots avec des fleurs!
- Protéger toutes les jachères
- Former d'urgence les équipes chargées des espaces verts de la Ville et de la Coop Ivry Habitat aux principes de l'agroécologie et de la permaculture.

(3) Améliorer la qualité de vie, en particulier dans l'espace public

- Améliorer la qualité de vie, lutter contre le bruit et la pollution, créer de bons espaces - mais éviter la gentrification !
- Rendre le centre-ville plus inclusif -> cafés et restaurants où les familles, les femmes et les enfants se sentent chez eux

Wolf : Préconisations des ateliers "Ivry pour le climat" L'équipe d'urbanistes devrait tenir compte des préconisations issues des ateliers "Ivry pour le climat" (ci-dessous, dans l'annexe)

Wolf : Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette. La "Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine" (par Monique Labbé, Jean Pierre Merlot, Serge Renaudie, Nelly Terrier) représente un travail immense (de 185 pages) sur l'histoire et l'architecture des bâtiments construits par Gailhoustet et Renaudie dans le centre ville. La charte décrit les visions que les architectes avaient, comment le centre pourrait fonctionner et pourquoi il ne fonctionne pas bien aujourd'hui. Il décrit également une histoire de tentatives de la municipalité et de la SADEV de transformer des parties du centre contrairement au génie de l'architecture originale (en fait, une histoire d'échecs de ces tentatives, partiellement grâce à l'opposition des habitants et usagers). Les auteurs ont présenté cette charte en détail aux membres du jury citoyen intéressés. La charte contient une série de préconisations sur le centre ville en général, et sur le centre Jeanne Hachette, qui me semblent très pertinents pour l'étude urbaine.

Image : Présentation de la charte (devant des membres du jury citoyen) le 01/31/2022.



Wolf : Préconisations de la “Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette” sur le centre ville. L'équipe d'urbanistes devrait tenir en compte les préconisations sur le centre ville (détails en annexe de ce document)

Synthèse des préconisations sur le centre-ville, dans la “Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine” (plus de détails dans l'annexe de ce doc)

Cette Charte d'architecture devrait :

- être respectée lors de tout projet d'évolution du Centre Jeanne Hachette et du Pont Lénine.
- être inscrite dans les documents réglementaires d'urbanisme et de protection du Patrimoine.
- Être adoptée par les différentes copropriétés
- permettre de demander l'inscription au titre des Monuments Historiques

Les préconisations pour le Centre-Ville nous semblent pertinentes pour l'étude urbaine, et nous demandons qu'elles soient prises en compte. Voici une synthèse (détails dans l'annexe en bas)

- Le patrimoine architectural doit devenir un levier politique et économique du renouveau du Centre-Ville
- Maintenir, développer, valoriser et entretenir l'ensemble des chemins piétonniers propres au centre-ville et au Centre Jeanne Hachette Considérer les entités immobilières Marat – Jeanne-Hachette - Pont-Lénine – Voltaire comme un seul ensemble.
- Créer le débouché du Pont Lénine sur la Place Voltaire dans l'esprit du projet d'origine
- Requalifier la place Voltaire
- Créer un plateau piétonnier traversant l'avenue Georges Gosnat mettant en relation directe le Centre Jeanne Hachette et la place Voltaire.
- Requalifier le passage du Four dans l'évolution du centre Jeanne Hachette
- Ouvrir le passage du Théâtre sur l'allée Edouard Quincey.
- Fonder de nouvelles formes de travail collectif permettant la co-construction

3. Centre Jeanne Hachette

Problèmes actuels

- Propreté
- Salubrité
- Deal
- “Nuisibles” (Pigeons, rats,...)
- Dégradations
- Circulations deux roues
- Locaux non occupés à l'abandon
- Sans Abris
- Alcoolisme/ Toxicomanie

Points à retenir de l'exposé des auteurs de la “Charte pour la renaissance du Centre Jeanne Hachette” :

- Maintenir toutes les circulations du Centre ouvertes et rouvrir celles qui ont été bouchées en lien avec les circulations alentour
- Conserver et développer la mixité des fonctions sur l'ensemble de la surface du Centre et ne pas les cloisonner par secteurs
- Concevoir l'éventuelle présence de services administratifs ouverts au public comme connectés avec les autres fonctions du Centre et non repliés sur eux-mêmes et enfermés dans une fonction et un espace clos.

Vincent Zuk :

- Le centre JH doit être repensé pour que la lumière entre, trop de zones restent sombres, ce qui donne une impression d'insécurité, surtout dès la tombée de la nuit.
- Installer une partie de l'administration, pourquoi pas ! Le problème ce sont les horaires peu élastiques bien connus. Ce qui veut dire qu'à 17h plus rien, voilà mes doutes sur une réelle redynamisation du lieu.
- Certaines promenées doivent être réorganisées voire en fermer certaines.
- Pour dynamiser ce centre moribond, la Mairie doit surfer sur la vague des JO 2024.
* Je propose que des locaux soient utilisés pour faire venir des champions.
Exemple : ESCRIME faire venir Enzo LEFORT (+ d'autre) pour faire une séance d'autographes, de photos, de rencontres, etc. en parallèle faire venir des clubs qui animeront avec des combats de fleuret (M13, M15,..) ⇒ **Pour l'Escrime, j'ai les contacts.**
Les 18 prochains mois nous permettront de faire venir plus d'une vingtaine de champions et de faire découvrir aux Ivryens des disciplines, des hommes et des femmes talentueux.
Ce qui permettra de mettre IVRY en avant et de faire le buzz sur l'attractivité de cette ville avec la venue d'un grand nombre de personnes de l'idf.
Alors des entreprises, des commerces y porteront intérêt bien plus facilement.
- Nous avons beaucoup parlé de commerces de bouche. **Je propose un escape game, très tendance et très rentable à ce jour.**

Sylvain Bouillon : Même si l'**installation du centre administratif** n'est pas dans notre périmètre, celui-ci interroge.

Les chiffres de fréquentation prévisionnelle présentés, donnent environ 40 pers par jour en moyenne (Lundi au Vendredi), comment cela peut-il redynamiser le centre ? De plus avec le développement du numérique, cette fréquentation n'est pas vouée à perdurer à moyen termes.

La destination des locaux visés est commerciale, comment la changer en bureau alors que ceux-ci ne sont pas adaptés, car non conçus pour cet usage (Bien être du personnel travaillant dans les locaux, bien être du public accueilli,...) De nombreux services sont déjà présents, en ajouter va emboliser sans résoudre les problématiques.

Maelle Tertrais : Ce ne sont pas des services de mairie qui généreront de l'activité

Il y a un réel enjeu à essayer de redynamiser ce centre, rendre les circulations vivantes et agréables et ce tout au long de la journée (et du week-end!!). A commencer par la rénovation des locaux aujourd'hui vides de sorte à ce que des commerçants envisagent de s'y installer. Un gros travail d'ouverture sur l'extérieur, rouvrir les parois vitrées sur la ville, trouver des matériaux qui reflètent davantage la lumière permettrait déjà de rendre les espaces plus amènes. Bien évidemment rien ne peut se faire sans des décisions d'encadrement des loyers ce qui est plus difficilement de notre ressort. Mais beaucoup d'organismes sont à la recherche de locaux en centre ville.

Danie Pasquier : Ouvrir les espaces cloisonnés (« morts ») du passage Voltaire et élargir la traversée de la rue Gosnat et y ajoutant des chicanes (comme ralentisseurs) en liaison avec les rues du centre JH.

Danie Pasquier : Nettoyer vraiment le passage Voltaire entre la place Voltaire et la rue Gosnat, rénover plafonds, ascenseur, boîtes aux lettres. Enlever les grilles qui empêchent (ou pas) la circulation dans le couloir et qui ne servent à pas grand-chose en tout cas à rien d'utile. Réhabiliter l'ascenseur vers le haut? Mais où au juste, les logements du 4 ou la galerie haute?

Danie Pasquier : Café citoyen modulant au fil des jours et des heures : Ouvrir les espaces condamnés et créer là un lieu vivant genre un café citoyen (cf le petit Ney dans le 18ème). Activités associatives, alphabétisation, petite restauration, écrivain public, spectacles, informations sur les activités et la vie à Ivry sur seine, toilettes.

Wolf : Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette Nous demandons de tenir compte des préconisations par rapport au centre Jeanne Hachette, dans la "Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine", par Monique Labbé, Jean Pierre Merlot, Serge Renaudie, Nelly Terrier).

Synthèse des préconisations sur le centre Jeanne Hachette, dans la "Charte pour la Renaissance du Centre Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine" (plus de détails dans l'annexe de ce doc)

Préservation des circulations publiques, intérieures et extérieures, qui font partie de la conception architecturale.

- Les Promenées intérieures (Venise Gosnat, des Terrasses, Gérard Philippe...) doivent rester des voies publiques et être identifiées comme telles (plaques de rue, numérotation etc).
- Les parties de Promenades obstruées devront être rouvertes. Tout projet de réinstallation d'activités et de services devra être conçu à partir de ces dessertes, même si certains tracés pourront être légèrement modifiés.
- Les escaliers publics des terrasses, les terrasses publiques et les accès au Centre via les terrasses doivent être laissés dans leur intégralité ouverts à la circulation. Les escaliers doivent être rendus à leur état d'origine par suppression de toutes les grilles ajoutées.
- La terrasse supérieure du Pont Lénine, terrasse publique, devra être requalifiée.
- Les 5 couplages rampes-escaliers, ou rampes-escalators/travelators doivent être préservés.
- L'escalator de Jeanne Hachette ne peut être remplacé par un ascenseur.
- L'accès au parking de Marat doit faire l'objet d'un projet cohérent qui maintienne ce couplage des circulations douces.
- Les arcades La promenade extérieure des arcades le long de l'Avenue Georges-Gosnat doit être remise en valeur.
- Les accès au Centre Jeanne Hachette doivent être tous maintenus.
- L'escalier en colimaçon qui assure l'accès entre la Place Gérard Philippe et le passage du Four devra être rouvert dans le cadre d'un projet de requalification de ce passage.
- Le débouché du Pont Lénine doit être établi.

Eléments architecturaux.

- Il s'agit ici de sauvegarder la cohérence esthétique d'ensemble dans son état original. Les mesures concernent (détails dans l'annexe) : - Les façades en béton ; Les toits ; Les terrasses ; Garde-corps ; Les joints creux ; Les rampes d'accès en pavés de l'ouvrage de liaison et de la Place Gérard Philippe; Les sols en brique de l'ouvrage de liaison ; Les devantures des commerces sur rue et les enseignes ; Les portes d'accès au centre; Les fenêtres; Les doubles ou triples hauteurs dans les boutiques; La place des Deux Ronds; Les grandes hauteurs sous plafond dans l'espace public ; Les faux plafonds ; Les ouvertures occultées et les ajouts ; Ouvrir et animer les façades intérieures; Les devantures des commerces, ateliers et bureaux donnant sur l'intérieur du Centre ; Les ouvrages de serrurerie remarquable; Les façades des halls d'accès aux copropriétés; La signalétique ; Les enseignes ; Les couleurs et matériaux d'intérieur; Les coursives des logements ; Portes palières des logements ; Economie d'énergie; Climatisation; Sécurité incendie

Sylvain : Des pensées complémentaires de Monique Labbé (auteur de la charte, collectif Jean Hachette)

Sur l'implantation de services administratifs Le contexte de la venue à JH :

L'implantation de services administratifs dans le Centre JH, cœur du Centre-Ville, est inséparable de l'incorrigible question :

"de quel enrichissement mutuel peut être porteuse cette rencontre à la fois pour le travail

administratif, -voire la re-visite de son rôle-, et l'activité, la vie du Centre JH ?”

'est une démarche à inventer à la fois par la Ville et par les usagers, ensemble.

Or, le Centre JH se révèle riche et propice à une montée en pratique de l'Économie sociale et solidaire (l'ESS) dont les fondations croisées sont

- l'éducation,
- le partage (mise à disposition, mise en commun),
- la montée en compétence, la mise en mouvement.

Cf Vibration-Indigo, le Fab-Lab, les centres d'art et de culture : écoles d'art, chorale, théâtre, alphabétisation, les associations, etc.

bref, la fabrique du Citoyen.

La Ville ne peut réfléchir le parcours de l'utilisateur... sans lui, elle doit au contraire contribuer à cette fabrique du Citoyen :

C'est un service public qui doit s'implanter, non un service administratif C'est un lieu d'humanité

Un service public, tout comme l'ESS, doit mettre en partage, en commun des moyens, des actions qui aident les gens à « monter en compétences ».

Il doit être un lieu d'apprentissage, d'expérimentation, qui aide à avoir un regard critique sur son propre rôle.

Il doit être apprenant et solidaire.

Il doit se fonder sur l'échange, l'apprentissage mutuel.

Le service public doit être un bien public, un lieu de relation vivante. Il doit être l'inverse d'un guichet, d'un distributeur automatique, d'une «administration » ...

Idées : Pour un service d'État Civil :

Occasion de faire réfléchir, d'avoir des actions éducatives, artistiques, sociales sur -
l'identité, l'individu, la responsabilité individuelle,

- Le respect des libertés, l'histoire des populations, des langues et des noms Et de trouver dans JH des correspondants ou mises en pratique parmi les activités diversifiées qui font vivre JH.

A suivre, à enrichir, à réfléchir...

Wolf : Proposition par l'association OBAI. Egalement, je propose que l'équipe d'urbanistes tienne compte d'un autre document existant, la "Proposition pour la Ville d'Ivry sur Seine, Centre Jeanne Hachette" par l'association OBAI Les Ouvriers de la Beauté, les Artisans de l'Idéal (en annexe dans ce document; contact : Beata Malmquist, membre suppléant du jury).

Informations complémentaires sur l'association OBAI :

<https://www.dropbox.com/sh/muwaf0d7aev435n/AACevKa-z0SyaKd-Sqbl-tMDa?dl=0&preview=11-20+Indigo+12.pdf>

Images: A gauche : Centre Jeanne Hachette autrefois et aujourd'hui. A droite : Atelier dans le centre Jeanne Hachette



Sylvain

- Prêter des locaux ou réaliser des loyers attractifs afin d'accompagner les nouveaux commerçants ou installer de jeunes entrepreneurs, assujettis à une charte de valorisation de l'espace (Activité mixte, pop up store,...).
- Centre d'accompagnement des jeunes à la création d'activités
- Installation d'une signalétique adaptée (Plans interactifs, affichages colorés de promenées, couleurs différentes au sol pour indiquer les traversées (vers théâtre, place Voltaire, autres quartiers, rampes handicapés,...)
- Trouver une grande enseigne génératrice de flux
- Installer des jeux pour enfants (Espace loisirs /Garderie)
- Végétaliser l'intérieur du centre avec des plantes adaptées
- Installation d'un point "Precious Plastic" : Recyclage des plastiques, qui permettrait, la collecte, le réemploi, l'éducation populaire,...
- (<https://preciousplastic.com/universe/recycling-spaces.html>) *Economie sociale et solidaire*
- Remise en place des faux plafonds, suppression des grillages et menuiseries disgracieuses des promenées supérieures.
- Installation d'un éclairage adapté et valorisant, en prenant en compte la valeur de l'architecture existante.
- Ouvrir les circulations condamnées, les sources de lumières naturelles supprimées
- Profiter de l'amphithéâtre devant Carrefour et y organiser des animations (concert, spectacle vivant, cinéma en plein air ...)
- Proposer des résidences d'artistes "POP" qui s'approprient le centre sur une période donnée (Ernest Pignon Ernest, C215,...) et ainsi permettre un rayonnement.
- Réserver des espaces de créativité
- Fermeture la nuit et/ou création d'un espace de rencontre dédié au jeunes (encadré par les médiateurs ou animateurs par ex)
- Ouvrir la liaison Jeanne Hachette Place Voltaire (Mise en valeur et nettoyage du passage Gosnat -Voltaire, ouverture de la rampe Pont Lénine - Place Voltaire)
- Installer un espace de coworking pour les étudiants de la ville

Wolf : Economie circulaire et solidaire Faire du centre JH un centre d'économie circulaire et solidaire (par les choix des magasins, cafés, etc.) (voir aussi la proposition, pendant les ateliers climat, de rendre Ivry une capitale de l'économie circulaire/sociale/solidaire - la transformation du centre JH nous donne des opportunités!)

On pourrait proposer des locaux à la Pagaille pour des différents magasins qu'ils pourraient (re-)ouvrir (jouets, vêtements, maison, livres..), ou à Emmaüs, par ex pour un magasin de jouets seconde main.

Wolf : Priorité : Cafés sympathiques. Pour installer des cafés sympathiques (alternatifs, pas chers, pour s'asseoir dehors, sans bruit de voitures et motos, et où les enfants peuvent jouer), il faudrait identifier dans le centre Jeanne Hachette les locaux qui se prêtent à ça, et les louer à un prix bas. Dans les locaux le plus appropriés, les cafés et restaurant devraient avoir une priorité (avant de mettre des services municipaux)

Philippe : Le rapport du Conseil Scientifique - un rapport pertinent et de grande classe !

https://www.ivry94.fr/fileadmin/www.ivry94.fr/MEDIA/Democratie/Conseil_scientifique/2020/2022/Rapport_conseilscientifique_commercelvry_082021complet.pdf

En particulier les pages 10 à 16 sur Jeanne Hachette et les recommandations finales :

Extrait du rapport du Conseil Scientifique de la ville d'Ivry

PRECONISATIONS

- Reconsidérer l'aménagement de Jeanne Hachette, avec une meilleure distribution des espaces pour permettre une circulation fluide entre pôle administratif, zone commerciale, logement, parking.
- Revoir l'accès à Jeanne Hachette et la signalétique (sortie de métro, ...).
- Reconsidérer la gestion du parking souterrain.
- Revoir les problèmes de sécurité pour les commerces et les habitants de Jeanne Hachette.
- Créer une liaison réelle Centre-Place Voltaire.
- Mieux articuler le centre et les rues commerçantes voisines comme la rue Marat.
- Tenter d'unifier les différents syndic acteurs sur le secteur.
- Considérer l'évolution de Jeanne Hachette dans le contexte plus large du Centre-ville
- Revoir les conditions de stationnement en Centre-ville près des commerces. Libérer des places, permettre des périodes horaires gratuites...
- Maintenir un éventail commercial en direction de toute la population, sans discrimination, en favorisant un choix d'offres pour tous les publics.
- Recourir aux services d'un manager du commerce de centre-ville
- Créer un office de tourisme pour valoriser le lieu et créer un flux de passants.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Mettre en place un groupe de liaison régulier entre les commerçants et les politiques/administratifs, avec des objectifs précis à court et moyen terme.
- Organiser un « Grenelle » des commerces sur la ville.
- Mettre en place une politique locale fiscale très attractive et volontariste pour les petits commerces en particulier pour leur implantation (cinq ans d'allègement ou d'exemption selon les secteurs).
- Créer un poste de coordonnateur permanent spécifiquement dédié au commerce.
- Rétablir une police de proximité avec une mission particulière de contact et de protection avec les commerces.
- Favoriser les initiatives de commerces solidaires et l'installation de bars et restaurants
- Veiller à ne pas laisser se constituer des regroupements de commerces qui excluraient certains publics (non-générés, offre diversifiée...).
- Ne pas isoler certains publics en veillant à ce que l'offre commerciale dans certains secteurs ne devienne pas trop discriminante, au détriment d'une partie de la population.
- Favoriser des lieux de collectes de commandes internet. En aidant à la création d'un site commun inter-commerces comme cela a été mis en place dans certaines communes lors

du premier confinement du printemps 2020.

- Créer un espace d'information spécifique dans Ivry ma ville et dans l'affichage pour les commerces.

Béatrix Mora : Ce document me donne l'occasion (n'ayant pu participer aux échanges informels du groupe) d'apporter quelques précisions à un point de vue que je ne suis pas la seule à partager : Je souhaite exprimer mes réserves sur une démarche portée par une volonté dominante " de patrimonialisation" d'un ensemble urbain. Il me semble important de trouver un équilibre entre une vision urbaine large intégrant tous les enjeux et une vision patrimoniale.

-1/ La priorité des priorités pour moi (avant toute mobilisation pour un classement ou inscription dans un dispositif de protection) est l'élaboration d'un projet de revitalisation du centre JH qui soit durable, soutenable financièrement, et reposant sur un modèle économique viable. De nombreuses pistes pour de nouvelles fonctions sont proposées et très intéressantes. Mais pour l'instant, je n'ai pas connaissance d'études de leur faisabilité. Et surtout il me semble que le dispositif actuel de gestion du centre J.H ne garantit pas la pérennité d'un projet de revitalisation (gestion de l'occupation des locaux, de l'entretien courant, de la maintenance, de la propreté, de la sécurité, et de la tranquillité). Comment aller vers un dispositif de gestion plus global et plus efficace ?

- 2/ dimension urbaine et architecturale. Il est vrai que j'ai été gênée quand j'ai entendu certains membres du jury qualifier cet ensemble urbain d " œuvre" quasi intouchable.

La ville est un organisme vivant dont les fonctions et l'organisation évoluent en permanence sous la pression des pratiques, des besoins, des impératifs sociétaux. La ville se fait aussi avec les habitants et les acteurs économiques. Un concepteur, quel que soit son talent, ne peut anticiper toutes ces évolutions. Préserver un ensemble patrimonial n'empêche pas d'en avoir une lecture critique au regard des nouveaux usages et besoins. A mon avis, l'enjeu, pour respecter l'esprit d'origine de la construction de cet ensemble est de s'appuyer sur ses capacités de transformation pour l'adapter notamment à un système urbain qui tend aujourd'hui à s'organiser autour de la rue. Ceci peut amener à reconsidérer certains principes de départ, urbains, architecturaux et de circulation, bien entendu en recherchant une cohérence.

3/ Gestion des moyens et des priorités. Le centre J.H est une des composantes du centre-ville, et bien évidemment une priorité. Mais dans le périmètre pertinent défini par la ville, d'autres pôles d'intérêt ont émergé. Ils doivent pouvoir aussi bénéficier des moyens nécessaires pour les qualifier, les rendre attractifs et plus rayonnants. Or nous pressentons que les moyens seront bien en deçà des besoins. La répartition de ces moyens va nécessiter des arbitrages compliqués.

Francoise Chammout: ... et concernant les remarques de fonds, je partage les réflexions de Béatrix.

Francoise Chammout: apporter des aménagements qui rendent le CJH plus accessibles : ascenseur, fléchages . Oser se demander si l' on doit fermer certains espaces à certaines heures, certains jours ... Et comment le faire tout en préservant le caractère d' origine ? Car on ne doit pas occulter cette réalité : même occupé à 100% par des commerces et lieux associatifs, la vie s'y arrêterait entre 22 ou 23h et 8 h du matin : le moment où sont créées une grande part des nuisances .

4. Hôtel de Ville - parking des communaux - Spinoza



Sylvain : Le parking des communaux doit rester un espace ouvert. Y installer un immeuble aura pour conséquence d'enfermer le Parc Jules Coutant, qui ne pourra plus profiter de la lumière de fin de journée. De plus, l'occupation de cet espace enfermera le bâtiment de la mairie. Il faut sur ce point regarder les usages des parcs connexes Jules Coutant et Maurice Thorez : Maurice Thorez est utilisé par les familles et les enfants, Jules Coutant est utilisé par les personnes plus âgées souhaitant un espace de calme (On y voit des personnes y méditer) Construire un immeuble en limite de ce parc supprimera cet espace de repos contemplatif sans parler de la suppression des arbres centenaires qui favorisent l'espace paysagé.

Wolf : Ne pas construire sauf si c'est absolument nécessaire pour une raison concrète!

Je pense qu'il ne faut pas construire "par défaut", juste pour le plaisir de construire. A Ivry, il y a en ce moment déjà de grands projets urbanistes assez problématiques du point de vue écologique (Confluence et le projet Agrocité), il est donc plus sûr de préserver l'espace et d'attendre des moments où l'architecture a progressé et où les gens sont à nouveau plus conscients de la bonne architecture.

Étant donné que l'étanchéité des surfaces est l'un des grands problèmes écologiques d'aujourd'hui, il doit y avoir de très bonnes raisons de construire, et un besoin vraiment urgent de construire exactement cela (et de couvrir le sol) au lieu de le laisser naturel. Une fois les surfaces perdues, elles resteront probablement perdues. Ne jouez pas avec nos ressources naturelles!

Wolf : Ne pas construire sur le parking des communaux, et pas abattre les arbres. L'espace donnerait un parc super sympathique (peut-être avec une aire de jeu plus naturelle, belle, et intéressante que celles qui existent)

Sylvain : Redimensionner le bâtiment existant à l'arrière de la mairie par une construction en conteneur maritime, apporterai une fonction modulaire en relation avec les évolutions de besoin à moyen et long terme (ajout/suppression d'étage) tout en remplissant la fonction d'éco construction (<https://www.b3-ecodesign.com/>). L'espace de la mairie doit être considéré comme l'espace administratif de la commune.

Le parking des communaux pourrait ainsi devenir une extension du parc Jules Coutant grâce à l'accès déjà existant. On pourrait y installer un kiosque et une buvette ou café en son centre.

Philippe : Site Spinoza_Saint Just Dans le contexte de l'environnement de l'Hôtel de Ville et de la définition d'un espace administratif au centre ville, il est souhaitable qu'il y ait une évolution à terme de l'urbanisme de la zone Spinoza permettant de finaliser la rénovation entreprise en 1971 (nouvelle

construction à définir par des urbanistes). Ceci, moyennant la suppression d'un certain nombre de constructions anciennes désuètes (îlot des 'feu' pompiers, Maison de Jeunesse, Mission locale, salles du Tremplin et du Hangar, ...) qui occupent une surface très importante du Centre-ville, avec des zones internes bitumées qui pourraient être transformées en zones végétalisées et réaménagées pour une continuité plus fluide entre la Mairie et la zone Saint-Just Gagarine. Une nouvelle construction dans l'esprit multifonctionnel de Spinoza, pourrait accueillir entre autres un nouveau Conservatoire de Musique (et de danse) à la hauteur des besoins de la ville, dans un environnement apaisé et végétal, en continuité du Parc J. Coutant. Ces aménagements pourraient donner une ampleur plus grande à la dimension culturelle du centre-ville (avec les théâtres, la Médiathèque ...).

Cécile : Prolonger l'espace vert sur la face de Spinoza côté mairie en le faisant communiquer avec le square Jules Coutant en supprimant les grilles du square. Étendre cet espace végétalisé sur toute la surface du parking des communaux, en préservant les arbres.

Françoise Chammout : Parking des communaux : arbres et bâtiments -sur le parking des communaux : bien sûr, il faut garder les arbres . Mais, consciente qu' il y a 6000 eu 7000 personnes mal logées qui sont demandeurs de logement à Ivry, il faut bien construire ... à moins de les faire partir au fin fond de la Seine et Marne ou du Val d' Oise . Or le centre ville a une superficie appréciable d' espaces verts comparativement à d' autres quartiers, il me semble qu' il faut plutôt construire en centre ville pour aménager des espaces verts sur le plateau.

Béatrix Mora : L'ensemble Hôtel de ville/Spinoza Il me semble qu'une urbanisation selon une densité raisonnable, peut être conciliable avec la préservation du couvert végétal, le respect du patrimoine que constitue l'hôtel de ville . Elle peut même valoriser tout le secteur Spinoza avec ses arcades, et tout ce secteur qui flotte. Je partage donc la remarque du CAUE qui est intervenue dans nos débats sur ce sujet.

Francoise Chammout: espace Spinoza et " parking des communaux " : des constructions ? pourquoi pas ? : il y a un déficit de logements dans la ville au regard des demandes. Il me semble que le centre ville bénéficiant de nombreux espaces verts , pour un meilleur équilibre au sein de la ville entre espaces verts et logements, il serait préférable de construire en centre-ville et de tenter de récupérer de l' espace pour un espace vert sur le plateau. Mais, compte-tenu du caractère très affirmé de l'architecture du centre, il sera important d' être vigilant sur la qualité des propositions du bâti.

5. Autres lieux

Place Voltaire

Sylvain : Créer un **lieu de rencontre, kiosque à musique** avec un programmation adéquate au lieu (Musique classique, Jazz, lecture de contes ...) Ivry a de nombreux lieux culturels où il faut se déplacer, l'idée est que la culture se déplace vers les habitants et s'approprie les espaces communs sans se limiter à la culture "urbaine de banlieue".ou trop élitiste

Wolf : Ouvrir la médiathèque sur la place Voltaire en été, avec des chaises etc.

Wolf : Végétaliser les espaces autour, pas la place

Végétaliser la place Voltaire - qui est un espace à haute valeur architecturale - serait un gaspillage d'argent qu'on devrait dépenser pour des aménagements beaucoup plus utiles autre part. Je propose de garder l'endroit tel qu'il est, juste avec des installations éphémères pour créer de la fraîcheur (comme en été dernier) ou de l'ombre. Par contre, il faut revégétaliser les espaces qui l'entourent, censés être verts, mais très mal entretenus ! Cela n'a pas de sens de les garder comme ça, et d'ajouter plus de vert (alors, peut-être aussi mal entretenu) sur la place.

Les espaces déjà végétalisés (mais dans un état pitoyable) autour de place place sont plus importants que la partie de la place qui (selon la ville) pourrait être végétalisée

Wolf : Vu toutes les autres grands enjeux (par exemple, mettre le centre Jeanne Hachette dans son état original; végétaliser les trottoirs dans tous le centre ville; végétaliser les terrasses du centre ville, **la végétalisation de la place Voltaire serait un gaspillage d'argent**

Françoise : Pavage + végétalisation - pour la Place Voltaire , je suis moi aussi attachée à la forme et au pavage . mais il me semble que sa forme serait davantage mise en valeur si son contour apparaissait plus nettement . Pourquoi ne pas végétaliser les piliers de support qui la bordent afin de , à la fois souligner sa forme et apporter de la végétation ?

Béatrix Mora : il me semble que lors des réunions publiques nous sommes plusieurs à avoir adhéré à un projet de végétalisation compatible avec le respect des qualités urbaines de cette place. C'est important pour les riverains mais aussi pour intensifier les usages de la place.

Francoise Chammout: place Voltaire : oui à une végétalisation qui valoriserait la forme de la place, préserverait une grande partie de la dalle pour permettre d'y organiser des évènements , mettrait en valeur l' architecture à piliers des différents immeubles .

Liécat

Wolf : Revoir complètement la végétalisation au sol des nombreux espaces de pleine terre dans les diverses promenées qui traversent ou contournent le Liécat, qui sont très pauvres en termes de végétaux et quasiment pas entretenus.

Place de la gare - Luxy

Wolf : **Place de la gare / café de la gare.** La place pourrait être un lieu sympa, pour prendre un café dehors en tranquillité - mais il est presque complètement réservé aux voitures - dans le planning, même pire que maintenant ! Il y a très peu de verdure (et si je vois bien sur la simulation - même pas d'espace prévu pour attacher des vélos, ce qui est franchement incroyable).

Ce n'est pas seulement une très grande opportunité loupée, mais il montre aussi l'incapacité, de la part des urbanistes de la ville, de mettre fin à la bétonisation grotesque de nos espaces publics.



Béatrix Mora : La séquence place de la gare – le Luxy Comment créer un pôle d'animation dans ce secteur entre d'une part une place qui a des qualités urbaines, un positionnement stratégique, à l'articulation ente le centre-ville et Ivry port, proche d'une des sorties du parc des Cormailles, et d'autre part un cinéma qui est une référence y compris pour un public parisien. ?

Casanova

Sylvain : Uniformiser les enseignes des commerçants

Remise en état de l'espace Charpin mal nommé "Skatepark", notamment les éclairages.

Cité du Parc

Sylvain : Mettre en valeur les espaces verts existants

Derrière le théâtre Antoine Vitez

Wolf : Il n'y presque pas d'espaces naturels dans le périmètre de l'étude. Le **jardin partagé derrière le théâtre Antoine Vitez (sur l'image en dessous) est un espace au moins un peu naturel**. Il est à conserver, pas de construction doit être autorisée.



6. Thématiques générales (suivant le schéma proposé)

Patrimoine architectural et urbain

Wolf : Protéger l'architecture

- Un point central de l'étude doit être de protéger et de restaurer l'architecture de Renaudie et Gailhoustet. De nombreux bâtiments sont (théoriquement) déjà protégés car ils sont proches de l'église et cité Casanova. Cependant, ils sont maintenus de manière très ponctuelle.
- Remettre ces trésors architecturaux dans leur état d'origine! (Compte tenu du type de bâtiments actuellement en construction à Ivry, restaurer est bien mieux que de construire quelque chose de nouveau à ce stade)
- Autre exemple : le Kiosque devant la tour Lénine

Françoise : Modifications d'architecture - sur le fond , je ne suis pas convaincue qu' il faille toujours maintenir " en l' état " , tous les bâtiments et espaces ; l' Histoire nous offre des milliers d'exemples de bâtiments et de lieux qui ont été modifiés au cours des siècles et que nous apprécions aujourd'hui (de la mosquée des omeyyades qui a inclu un temple païen avec ses colonnes corinthiennes, une église byzantine avec ses mosaïques représentant le paradis à Notre Dame modifiée par Viollet Leduc et dont on peut regretter que, après son incendie, on se contente de refaire comme avant, au centre Pompidou, ultra novateur construit en plein milieu d' un vieux quartier authentiquement parisien .

Wolf : Les réparations faites ne sont souvent pas respectueuses de l'architecture.

Images : Gauche : Réparations improvisées au Liégat - **Droite :** Cite Maurice Thorez - le clocheton toit a été peint bizarrement en rose et brun. La Cité Thorez est inscrite dans le registre des architectures contemporaines remarquables (patrimoine du Xxème siècle), donc j'espère que rien qui n'était pas dans le projet original sera ajouté ..



Wolf : Les nouvelles constructions ne sont parfois pas très réussies non plus.

Exemple : clôture autour du centre municipal de santé, directement attaché au mur et devant une fenêtre, à mon avis une solution inédite et assez grotesque.



Propreté

Danie Pasquier : Propositions et réflexions **sur la propreté sur la Place Voltaire** : Bien sûr, sur les crottes de chiens, (faut-il (re) mener une campagne spéciale de responsabilisation de maîtres à la gestion des crottes? Faire des crotoirs délimités? Mettre des sacs papier de récupération à disposition?)

Mais aussi en direction des saletés humaines : incitations à ne pas jeter les mégots par terre? À récupérer les déchets de fastfood, bouteilles vides, arrêter les crachats, pisses et m...s humaines sur la place, dans les escaliers du parking , (les médiateurs sont-ils sur le coup? Installation de sanisette? de toilettes, ..)

Il faudrait que les toilettes installées- par exemple dans le CJH- soient incitatives! Elles sont tellement glauques que l'on préfère sans doute ne pas les utiliser. Toilettes propres, nettoyées régulièrement.

Il faut aussi que les opérations de propreté avec camionnette de lavage et équipe soient supervisées (Je passe le 24 janvier 2022 à 10h41, la machine vient de passer, le sol est encore humide mais il reste des mégots, des papiers, des débris, divers feuilles, papiers,). Les bords de murs et les coins de murs sont toujours sales. Après le lavage au jet de la porte pleine de m.... du couloir pipi, sur la

porte de l'ascenseur, la porte reste sale et souillée. Elle a été nettoyée mais pas complètement, il en reste!. Quelle est la consigne de nettoyage donnée, passer au jet ou bien rendre propre? Photos à l'appui à disposition. Le sol devant le sushi shop est noir de crasse et de jus gras. Comment se fait-il que ce ne soit pas nettoyé là? Est ce du ressort du restaurateur? Un robinet extérieur près de la laverie est resté ouvert plusieurs mois en 2020. Qui est responsable de cet équipement? Est-ce un robinet privé?

Pour ce qui est de la responsabilité de la mairie, qui s'assure que le travail de nettoyage demandé a bien été fait? Si le travail est confié à une entreprise privée comment se fait le contrôle? Y a t-il un service municipal de la propreté et de l'hygiène?

Le nettoyage des grilles d'évacuation des eaux de pluie de la place n'est pas suffisant : en cas de pluie, il y a toujours reflux voire inondation. Le système d'évacuation doit être vraiment opérationnel, pas simplement nettoyé, Y a t-il un problème structurel de l'évacuation? Faut-il refaire le système profond de l'évacuation?

Il y a plein de trous de rats du côté de la table de ping-pong (remarqué par le responsable du compost du petit-bois. Faire un compost, une végétalisation, un lieu accueillant au milieu des rats?

Les rats sont attirés aussi par des personnes qui distribuent régulièrement du pain. (médiateurs, panneaux?)

Les plafonds du passage sont dégueus, ils tombent en lambeaux. Est- ce un revêtement amianté? Remettre des faux plafonds et de la lumière

Images: A gauche : Passage Voltaire. A droite (**proposition de Sylvain**) : des poubelles ludiques peuvent être mises en place



Sylvain : Le nettoyage des trottoirs doit être réalisé 2 à 3 fois par semaine avec du matériel adapté ("Lessivage" + brossage)

Wolf : Toilettes Placez les toilettes près des endroits où il y a un problème. Assurez-vous que les toilettes sont propres et faciles à trouver. En particulier, il devrait y avoir des toilettes accessibles au centre Jeanne Hachette; bon accès aux toilettes de la médiathèque; les toilettes du parc Jules Coutant devraient toujours être ouvertes.

Les toilettes doivent être de vraies toilettes, pas automatiques. Les toilettes automatiques (surtout commerciales) ne fonctionnent souvent pas (j'en ai vu une s'ouvrir toute seule quand quelqu'un était à l'intérieur, et une où la lumière s'est éteinte lorsque la porte s'est fermée); elles sont souvent cassées et très mal entretenues (pour le moins), Le plus important, parfois ça dure longtemps avant qu'elles s'ouvrent, donc les gens qui urinent dans les rues ne les utiliseront peut-être pas. Ainsi, au lieu de cela, des toilettes normales bien entretenues.

Françoise : Toilettes publiques - les toilettes automatiques ont l'immense avantage (à condition qu'elles soient "valorisées par un fléchage) d'être utilisables 24h/24 ; Devant notre porte, c'est toujours

la nuit que les déjections humaines sont faites. Et les toilettes du "parking des communaux" me semblent bien fonctionner...

Wolf : Crottes de chiens

Nature en ville

Wolf : Beaucoup d'espaces verts sont mal entretenus. Former d'urgence les équipes chargées des espaces verts de la Ville et de la Coop Ivry Habitat aux principes de l'agroécologie et de la permaculture.

Exemples de lieux "végétalisés", mais mal entretenus



Wolf : Il y a **peu de respect pour la nature**, souvent un rapport de contrôle envers les plantes (arbres taillés en carré, pas de réflexion sur les écosystèmes). Dans les rues, arrêtez de tailler les arbres de formes rectangulaires et rondes, laissez-les pousser! (La même chose, pour les arbustes dans les parcs). Formations en jardinage éco responsable pour les jardiniers de la ville?

Wolf : Respecter les platanes classés à côté de l'Hôtel de Ville - et préserver et protéger aussi d'autres arbres dans le centre d'Ivry.

Wolf : **Tenir compte des propositions issues des ateliers "Ivry pour le climat"**, sur "Nature en ville", pertinente pour le périmètre de l'étude :

Préconisations issues des ateliers "Ivry pour le climat", sur "Nature en ville"

Végétaliser les espaces bâtis existants et à venir

- Donner les moyens de mettre en oeuvre la végétalisation des terrasses plantées publiques dans Ivry-sur-Seine (centre Jeanne-Hachette...);
- Accompagner les copropriétés dans la végétalisation de leurs terrasses (exemple : cité du parc, Liégar, Voltaire...);

Végétaliser les espaces publics

- Plantation d'arbres et de fleurs sur les trottoirs;
- Chemins verts : aménager des haies;
- Plantation aux pieds des arbres;

- Désimperméabiliser les trottoirs et les espaces publics ;
- Davantage d'espaces verts en ville.

Renforcer la réglementation pour la préservation des espèces végétales

- Imposer aux promoteur.rices des trames et axes verts continus ;
- Préserver les grands arbres sur toute leur canopée et les inscrire dans le PLU ;
- Aider les espaces privés à améliorer la biodiversité sur leur parcelle.

Rafraîchir la ville

- Végétaliser les cours d'écoles ;
- Développer des fontaines dans l'espace public ;
- Penser l'accès à l'eau pour la faune sauvage et les oiseaux ;
- Installer des fontaines potables ou non, cartographier les fontaines.

Redécouvrir le vivant par la pratique

- Des parcs vivants : jouer et apprendre dans la nature ;
- Concilier renforcement de la biodiversité et usages des espaces publics
- Laisser place à une nature libérée, accepter la nature telle qu'elle est et la laisser s'exprimer en gérant les espaces verts de la ville de manière raisonnée ;
- Diminuer la pollution lumineuse liée à l'éclairage public et privé ;
- Arrêter l'utilisation des soufflettes à feuilles bruyantes et polluantes, destructrices des nids de hérissons

Créer des espaces dédiés permettant la préservation de l'eau, de lutter contre le risque d'inondation et de favoriser la biodiversité

- Créer des espaces verts pouvant être inondés ;
- Utiliser l'eau de pluie pour les espaces publics plutôt que de la diriger vers les égouts ;
- Aménager des bassins de pluie ;
- Se servir des plantes pour filtrer les eaux pluviales.

Soutenir les actions citoyennes en faveur de la nature en ville et de la préservation de la biodiversité

- Coordonner les jardins partagés afin de démocratiser leur existence auprès de tous et toutes ;
- Développement et maintien des jardins collectifs à travers la mutualisation d'outils, de savoirs, une cartographie des jardins ouverts ;
- Poursuivre et développer le dispositif de bacs à jardiner - permis de végétaliser auprès des Ivryen.nes

Trame verte

Wolf : Arrêter la densification et l'étanchéité des surfaces. À l'instant, l'un des problèmes les plus urgents du développement urbain est l'étanchéité des surfaces (les rues et trottoirs à Ivry sont assez mauvais à cet égard, même dans les projets de construction en cours qui devraient déjà être pensés écolo). Donc il faut végétaliser les rues!

Wolf : Minéralisation / végétalisation

Images: Espace public à Ivry : asphalte et pierres partout (4 exemples typiques dans le centre ville, et 1 exemple mieux réussi)





Images: Espace public asphaltisé / minéralisé à Ivry: 1 fois Ivry Confluences, 3 fois Petit Ivry



Wolf : Végétalisation des espaces publics

Les opportunités sont nombreuses pour végétaliser la ville (ou, pour éviter les déserts d'asphalte comme à Ivry confluence).

Il faut mettre beaucoup plus de vert partout sur les trottoirs, à côté des rues - surtout là où les choses sont nouvellement construites, à confluence, à côté du site de la CDC, ou à Agrocité. Il y a beaucoup plus de potentiel là-bas que sur la place voltaire elle-même!

Wolf : Tous les espaces naturels doivent être préservés

- Il est important de réserver des espaces verts sauvages (ou presque) ; il en reste très peu, et Ivry met systématiquement de la pierre et de l'asphalte partout (voir confluences, agrocité). Par exemple, à la balade, nous avons vu le jardin derrière le théâtre Antoine Vitez - apparemment la municipalité avait déjà prévu d'en couvrir une partie (une voie pour les piétons, un bâtiment supplémentaire pour le théâtre)?
- La municipalité doit comprendre que les jachères ne sont pas seulement des "espaces vides" où quelque chose peut être construit, mais des espaces importants pour les plantes, les animaux, l'eau, les enfants et une ville diversifiée. Dans le climat actuel d'étanchéité des surfaces par la pierre, le béton et l'asphalte, les espaces naturels "vides" devraient avoir la plus haute priorité. Par conséquent, nous devons également arrêter la poussée constante de la municipalité vers la densification.

Wolf : Végétalisation

1. Sauvegarder les espaces verts et les espaces ouverts libres existants dans le centre ville : ni leur quantité ni leur qualité (ex. exposition au soleil) ne seront réduites.
2. Les projets de végétalisation ne concernent dans une première phase que les espaces déjà théoriquement végétalisés (mais pas entretenus, par exemple); ensuite les espaces minéralisés mais sans valeur architecturale (ex. trottoirs géants inutiles); et juste en dernière instance les espaces minéralisés avec valeur architecturale.

Françoise : Végétalisation oui à une végétalisation des espaces déjà en pleine terre avec des essences résistantes, denses, fournies, et qui seraient bien entretenues

Wolf : parking des communaux. L'îlot à côté de la Mairie devrait partiellement servir comme un espace naturel, avec très peu d'interventions, sauf ce qui est nécessaire pour que les plantes poussent bien !

Wolf : Terrasses Beaucoup de terrasses sont dans un mauvais état (exemple, Liécat, ci-dessous) Il est important pour le centre-ville que les terrasses fonctionnent bien - ça va apporter beaucoup de surface végétalisée! L'équipe urbaniste devrait être en contact avec l'association "Jardin à tous les étages", qui est en train de se former (contact : Cecile Duvelle, suppléante du jury)



Wolf : Minéralisation des endroits "conviviaux" autour de bâtiments

Images d'Ivry: A gauche : Vieux (Renaudie), un peu de verdure. A droite : Nouveaux, très triste, la surface est couverte de pierres.



Wolf : Espaces naturels Il n'y a pas d'espaces naturels dans le périmètre de l'étude. Le jardin derrière le théâtre Antoine Vitez, au moins, est un espace un peu naturel. Il est absolument à conserver, comme espace naturel; pas de construction doit être autorisée !

Wolf : Plus de biodiversité dans les parcs existants Il y a du potentiel pour rendre les parcs existants plus écologiques : des zones autour du parc avec des arbustes, pas fauchés, pour des plantes sauvages (par exemple, des orties, très bien pour les papillons). Par contre, les bordures de fleurs (plantés de nouveau tout le temps) sont peu utiles pour l'écosystème

Images : Parc M Thorez et J Coutant : opportunités pour améliorer la biodiversité



Espaces partagés

Maele : J'ajouterai aussi un point nocturne, aujourd'hui **l'éclairage de la ville est très "routier"** avec des candélabres d'environ 8 m qui émettent des flux arrière dans les habitations et créent une ambiance routière dans tout le centre ville. Je trouve qu'il y a une réflexion à avoir sur la ville la nuit, donner un sentiment de sécurité ça ne veut pas forcément dire plus (+) éclairer mais mieux éclairer, en donnant plus d'importance à l'échelle humaine.

Wolf : - oui tout à fait, la pollution lumineuse a aussi été mentionnée dans les ateliers pour le climat, comme un problème écologique

Wolf : Publicités Je suis heureux qu'il y a déjà (relativement) peu de publicités commerciales dans le centre ville, mais à mon avis il faudrait aller encore plus loin : en particulier les publicités pour des produits destructeurs (paris, voitures), ou utilisant des images sexistes (modèles féminins présentés comme s'il s'agissait de marchandises) devraient généralement disparaître du centre-ville.

Francoise Chammout: **revitaliser les rues en les rendant plus "soignées", en plantant davantage** (Place de la République , avenue Danielle Casanova) en travaillant sur une amélioration des façades des espaces de commerce actuellement vides (sous la passerelle Gosnat, Cité du Parc) , en travaillant sur un éclairage "à hauteur de piétons"

Parcs et espaces verts

Wolf : Parcs À mon avis, les parcs devraient rester ouverts le soir et dans la nuit.

Commentaire de Philippe : On peut dans l'idéal bien sûr être d'accord. Néanmoins, actuellement les parcs et jardins sont en général clos (au moins la nuit). Le seul exemple à Paris reste les Buttes Chaumont. Ceci en général pour des questions de propreté et d'hygiène (On est pas à Hyde park !) Ceci n'empêche pas l'existence de zones aménagées plus réduites à visage ouvert avec une végétalisation (arbres ou pelouses) en différents points de la ville ... avec de plus un certain nombre de bancs publics qui favorisent l'animation, l'échange, les conversations ...

Danie Pasquier : Moi, j'aimerais que l'on **arrête d'enfermer les arbres dans des murs et des grilles**. Plus de murs ni de fermeture des lieux verts aux parcs des Cormailles, Maurice Thorez, Jules Coutant. Retirer les grilles du Parc Coutant pour faire un lien avec le centre Jeanne Hachette et la Place Voltaire.

Françoise : Ouverture des parcs Concernant l' ouverture des parcs (retirer les grilles) , compte-tenu des pratiques de certains de nos concitoyens , je n' y suis pas favorable : actuellement , ils sont dans un état impeccable : quel bonheur de pouvoir laisser les enfants se rouler dans l' herbe et de pouvoir s' y allonger sans crainte de s' installer dans la M... de chien ... ou d' humain ... Par contre , oui à des ouvertures plus tardives à partir d' avril.

Wolf : Bancs du parc Les bancs dans le Parc Maurice Thorez (et aussi dans le Parc des Cormailles et) ne sont pas très confortables. Pour s'asseoir, les bancs simples dans la parc Jules Coutant sont beaucoup mieux - la prochaine fois, essayer les bancs avant de les acheter.

Wolf : Aires de jeux La plupart des aires de jeux sont plutôt ennuyeuses (par exemple, comparé à l'aire de jeux dans le parc de Vincennes, et d'autres à Paris) et pas du tout naturel. Il faudrait du sable, des balançoires et de beaux équipements qui favorisent le mouvement physique et l'imagination. Comme les parcs, les aires de jeux devraient être accessibles le soir.

Images: Aire des jeux (parc Maurice Thorez); aire de jeux souhaitable (sable, balançoires, naturel)



Commerces

Wolf : Marchés aux puces / brocante / biffins Organiser / soutenir des marchés des biffins (plein air, ou à l'intérieur); est-ce qu'on peut identifier et développer des espaces appropriés ?

Wolf : Dans l'avenue Gosnat, il y a trop de banques et d'agences immo !

Wolf : Propositions issues des atelier "Ivry pour le climat", sur "Alimentation", pertinente pour la catégorie "commerces" :

Préconisations issues des ateliers "Ivry pour le climat", sur "commerces"

Favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement auprès des distributeur.rices

- Le soutien à l'installation de commerces de bouche de qualité et accessibles dans les quartiers d'Ivry-sur-Seine ;

- Créer un réseau de petit.es commerçant.es locales.aux.

Accompagner la production locale et intensifier les circuits courts

- Aider à l'installation de producteur.rices locales.aux ;

- Occuper le maximum d'espaces en ville par des productions vivrières, potagères ;

Attractivité et rayonnement

Maelle : Cafés Il y a un gros besoin de cafés, restaurants de qualité à Ivry qui changeraient des kebabs et pizzas. Pourquoi pas une micro brasserie où l'on fabrique de la bière locale comme il en naît partout aujourd'hui, dans l'espace entièrement vide de Marat sur la rue Robespierre? :)

Danie Pasquier : Oui, **grand besoin d'espaces de restauration de qualité familiale avec espace extérieur** (sur la Place Voltaire?) pas cher et local et bio! !

Bon, c'est un peu la quadrature du cercle sauf si on vise en plus grand une cantine genre la Pagaille avec prix très contrôlés et récup. J'aimerais aussi qu'on puisse y boire en vrai!

Wolf : Bruit Devant l'église, le bruit des voitures (et pire, des deux-roues motorisés) sur la D154 (avenue Georges Gosnat) empêche une atmosphère sympathique pour prendre un café en dehors. Un café existe, mais avec moins de bruit ça pourrait être un endroit beaucoup plus accueillant. (Pendant la balade, quand on est arrivé devant l'église, on n'avait presque pas pu s'entendre à cause de ce bruit) !

Au contraire, le trafic et le bruit de la circulation entraînent une spirale descendante, les banques et les brochettes étant le type principal de commerce.

Wolf : Centre d'Ivry le soir Le soir, le centre d'Ivry est pratiquement mort. Pas étonnant, Il n'y a presque pas d'endroits agréables à l'extérieur pour s'asseoir et traîner

Wolf : Cafés Il manque des cafés / restaurants accueillant (sans télé, pas chers; pour familles, pour femmes, pour enfants; une offre pendant toute la journée).

Le Cyanopsitta (à Vitry) est un très bon exemple d'un tel café - il en faudrait un dans le centre-ville d'Ivry ! (peut-être à la Place Voltaire, dans le centre Jeanne Hachette ?)

Pour ça il faut identifier des lieux qui se prêtent à des cafés terrasses, et les louer à un prix bas (à des initiatives qui souhaitent établir un café sympa). Privilégier des cafés et restaurants qui vont offrir plus de plats sans viande ni poisson.

Françoise : Cafés et restaurants - concernant les commerces et cafés et restaurants , compte-tenu de la difficulté attendue à en faire venir (période peu favorable : commerce en ligne , diminution des relations sociales , difficultés à recruter du personnel dans ces branches etc...) personnellement , je préférerais que l' on privilégie leur installation dans les rues et sur les places plutôt que dans le CJH .

Wolf : Jeunes

- Quid du Hangar ?
- Rendre le Luxy plus attractif par des événements en plein air?
- Un petit musée pour les enfants (dans le centre Jeanne Hachette)?

Béatrix Mora : Le pont Marat/ la sortie du métro Mairie d'Ivry Cela me semble être une priorité. C'est l'image d'Ivry qui est en jeu, et qui peut déterminer des choix résidentiels ou professionnels dans la commune . Ce sont des milliers de personnes qui quotidiennement empruntent ce passage. Comment le rendre moins anxiogène, moins glauque, plus propre ?

Béatrix Mora : Les pôles culturels De nombreux pôles culturels sont dispersés dans le cœur de ville. Ils sont embryonnaires, diffusent peu dans l'espace public, restent repliés sur eux même. Comment développer leur potentiel, les ouvrir sur la ville, en faire des pôles d'animation ? Comment les relier ? (Envie de lire, galerie Fernand Léger, la médiathèque, le Luxy, le théâtre Vitez, la Manufacture).

Béatrix Mora : La séquence depuis la place de la République - Parvis de l'église-le croisement rue Gosnat – rue Raspail Comment renforcer l'identité du centre-ville en améliorant la qualité urbaine de cette séquence, au cœur de la ville :

- Mobilier urbain, présence du végétal, sculptures...
- Valorisation des arcades avenue Gosnat,
- Amélioration des traversées piétons de l'avenue Gosnat .

Habitat

Wolf : Biodechets et compostage

- Peut-on mettre (plus) de composteurs publics (avec des serrures à combinaison) dans les parcs?
- Il faudrait vraiment travailler pour une collecte de biodéchets ! On est très en retard, en même temps on a droit à un incinérateur gigantesque pas loin - à mon avis ça ne va pas.

Wolf : Géothermie et rénovation thermique - qu'est ce qui est prévu dans le centre ville ? Est-ce que ça concerne l'étude urbaniste ? Dans le Liécat (peut-être aussi d'autre part ?) Les radiateurs n'ont pas été adaptés à la géothermie, ce qui pose des problèmes.

Mobilités

Sylvain : Limitation de la vitesse dans l'ensemble du centre ville à 30 km/h avec ajout de radars ou a minima de dos d'ânes en priorité Av Georges Gosnat). Installation de radars mesurant le bruit (en cours de déploiement dans certaines communes). Sécurisation et développement des pistes cyclables. Avenue Georges Gosnat sous le pont Lénine, la piste cyclable souffre d'un défaut de conception et est dangereuse à l'égard des piétons (Trottoir partagé)

Wolf : Beata a proposé de mettre des obstacles pour limiter la vitesse (chicanes fleuries?)

Sylvain : Instauration d'un **service de navettes** reliant le centre ville aux différents quartiers et notamment les plus éloignés (Plus on s'éloigne du centre plus il y a d'arrêts) Réfléchir à une tarification "à la distance inverse", (plus on est loin, moins c'est cher) afin de favoriser la marche à pied et en même temps améliorer l'accès des quartiers les plus excentrés au centre ville, prévoir une tarification avantageuse pour les personnes à mobilité réduite (voir gratuité).

Wolf : Vélos : À mon avis, très important : toutes les rues (y compris les rues à sens unique) doivent être ouvertes aux vélos dans les deux sens. C'est un moyen pas cher de rendre le vélo plus attractif (et donner un vrai avantage au vélo par rapport aux véhicules motorisés). Et c'est possible même dans les rues étroites (on a des exemples à Ivry, par exemple Rue Marceau). En plus, il faut un endroit pour attacher des vélos devant la gare.

Wolf : Vélos : prendre en compte les **propositions des cyclistes franciliens** (<https://mdb-idf.org/>)

- Allouer un budget volontariste pour le vélo
- Créer un réseau express vélo francilien
- Supprimer les coupures urbaines
- Encourager la création d'itinéraires cyclables d'accès aux gares, aux établissements scolaires et universités
- Promouvoir un réflexe vélo pour tous les aménagements de voirie
- Permettre le stationnement sécurisé dans les pôles de transports
- Doter l'ensemble des équipements et bâtiments régionaux en stationnement
- Soutenir les plans globaux de stationnement vélo
- Aider à la location longue durée de vélo

(Descriptions détaillées sur <https://mdb-idf.org/nos-propositions-pour-une-ile-de-france-cyclable/>)

Wolf : Scooters/motos : Vu les grandes nuisances sonores pour les riverains, il faut des

- Contrôles techniques (pollution, pollution sonore)
- Verbalisation (pour rouler sur les trottoirs, les espaces non autorisés pour scooters)
- Installation des radars sonores, amendes pour les véhicules trop bruyants
<https://www.20minutes.fr/societe/3209659-20220103-deux-roues-radar-sonore-installe-yvelines-135-euros-amendes-vehicules-trop-bruyants>
- Le stationnement de scooters / motos devrait généralement être payant.

Wolf : Parkings : Des parkings souterrains ont été mentionnés dans la discussion, qu'est-ce que cela signifierait?

Wolf : RER C : La gare d'Ivry est une catastrophe à presque tous les égards - les écrans d'annonce ne fonctionnent pas, 20 millions d'euros sont gaspillés pour un pont et des aménagements absurdes; le chantier semble être en attente pour toujours; il n'y a souvent pas de personnel pour aider les passagers; et beaucoup de trains (vers Versailles) ne s'arrêtent même pas à Ivry (et Vitry - les seuls deux arrêts qui ne sont pas desservis).

Dans "Ma ville à venir", <https://www.ivry94.fr/1541/le-projet-municipal-2020-2026.htm> : "Nous réclamons une augmentation de la fréquence du RER C." Dans l'atelier pour le climat, Clément Pecqueux m'a dit que les habitants doivent militer (comme si la mairie n'avait pas fait de démarches dans cette direction)

Françoise : Lignes de bus - il faut tout faire pour obtenir de la Ratp qu' elle renforce les lignes de bus existantes, en termes de fréquence comme de capacité d' accueil : la population vieillit , la majorité des passagers sont des passagères (souvent avec jeunes enfants) etc...

Wolf : Tenir compte des propositions issues des atelier "Ivry pour le climat", sur "Mobilités", pertinentes pour le perimetre de l'etude :

Préconisations issues des ateliers "Ivry pour le climat", sur "mobilités"

Promouvoir et favoriser la marche

- Revisiter les cheminements verts de la ville et les développer ;

Agir sur la limitation de la vitesse en ville

- Diminuer la vitesse sur les voies communales ;
- Pacifier les différents usages de l'espace public ;
- Étendre les zones 30 aux abords des écoles.

Rendre accessible le vélo pour tous et toutes

- Favoriser la mise en place d'atelier d'auto-réparation de vélos ;
- Augmenter les places de stationnement dédiées aux cyclistes.

Agir pour le respect et la sécurité des déplacements de chacun.e dans l'espace public

- Repenser les éclairages de rues.

Intensifier le développement des aménagements cyclables

- Réaliser de longues pistes cyclables balisées et sécurisées favorisant l'usage d'un espace public non genré ;
- Mettre en cohérence les pistes cyclables avec les villes limitrophes ;
- Mettre en place des parkings sécurisés pour vélos.

Repenser la place du stationnement de surface

- Libérer de la surface au sol pour les usages de mobilités ou de végétalisation ;
- Faciliter la mise en place de stationnement minute pour faire des achats ;

Accompagner l'évolution de l'utilisation de la voiture en ville

- Développer des places de covoiturage ;

Francoise Chammout: circulations : favoriser les déplacements à vélo mais sans réduire la place des piétons et des transports en commun (et revoir la piste cyclable sur le trottoir Gosnat le long des banques)

Choix de l'équipe urbaniste

Wolf : Demander si Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal (<https://www.lacatonvassal.com/>) pourraient être impliqués. (architectes ayant obtenu le Pritzker Prize 2021, <https://www.pritzkerprize.com/>)
<https://www.theguardian.com/artanddesign/2021/mar/16/lacaton-vassal-unflashy-french-architectures-pritzker-prize>

Maelle : Demander à ce que la composition de l'équipe soit multidisciplinaire : présence d'architectes, de paysagistes d'écologues, de concepteurs lumière, d'agence signalétique, bureau d'étude mobilité/transports

Annexe : Propositions / préconisations existantes

L'étude urbaniste devrait tenir compte des préconisations qui ont été faites par les citoyens dans les ateliers pour le climat; du conseil scientifique de la ville; et dans la charte pour une renaissance du centre Jeanne Hachette.

Annexe 1. Ivry pour le climat (synthèse du décembre 2021)

Nous demandons de prendre en compte dans l'étude les préconisations qui ont été faites par les citoyens dans les ateliers pour le climat. Nous avons grisé celles qui ne nous semblent pas pertinentes dans le périmètre de l'étude urbaniste et demandons que les autres soient toutes prises en compte.

(a) Nature en ville

Végétaliser les espaces bâtis existants et à venir

- Donner les moyens de mettre en oeuvre la végétalisation des terrasses plantées publiques dans Ivry-sur-Seine (centre Jeanne-Hachette...);
- Accompagner les copropriétés dans la végétalisation de leurs terrasses (exemple : cité du parc, Liégar, Voltaire...);

Végétaliser les espaces publics

- Plantation d'arbres et de fleurs sur les trottoirs ;
- Chemins verts : aménager des haies ;
- Plantation aux pieds des arbres ;
- Désimperméabiliser les trottoirs et les espaces publics ;
- Davantage d'espaces verts en ville.

Renforcer la réglementation pour la préservation des espèces végétales

- Imposer aux promoteur.rices des trames et axes verts continus ;
- Préserver les grands arbres sur toute leur canopée et les inscrire dans le PLU ;
- Aider les espaces privés à améliorer la biodiversité sur leur parcelle.

Rafraîchir la ville

- Végétaliser les cours d'écoles ;
- Développer des fontaines dans l'espace public ;
- Penser l'accès à l'eau pour la faune sauvage et les oiseaux ;
- Installer des fontaines potables ou non, cartographier les fontaines.

Redécouvrir le vivant par la pratique

- Installer une ferme urbaine pédagogique dans un parc de la commune ;
- Des parcs vivants : jouer et apprendre dans la nature
- Organiser des visites guidées des bois et espaces verts de la ville ;
- Faire apposer des panneaux sur la biodiversité par espèces et localisation sur toute la ville ;
- Créer une Maison de l'écologie.

Concilier renforcement de la biodiversité et usages des espaces publics

- Laisser place à une nature libérée, accepter la nature telle qu'elle est et la laisser s'exprimer en gérant les espaces verts de la ville de manière raisonnée ;
- Diminuer la pollution lumineuse liée à l'éclairage public et privé ;
- Renforcer les berges de Seine de façon naturelle en les végétalisant avec les essences existantes, les élargir et les rendre accessibles à la circulation piétonne ;
- Arrêter l'utilisation des soufflettes à feuilles bruyantes et polluantes, destructrices des nids de hérissons ;
- Réaménagement du square des Alliés.

Créer des espaces dédiés permettant la préservation de l'eau, de lutter contre le risque d'inondation et de favoriser la biodiversité

- Créer des espaces verts pouvant être inondés ;
- Utiliser l'eau de pluie pour les espaces publics plutôt que de la diriger vers les égouts ;
- Aménager des bassins de pluie ;
- Se servir des plantes pour filtrer les eaux pluviales.

Soutenir les actions citoyennes en faveur de la nature en ville et de la préservation de la biodiversité

- Coordonner les jardins partagés afin de démocratiser leur existence auprès de tous et toutes ;
- Développement et maintien des jardins collectifs à travers la mutualisation d'outils, de savoirs, une cartographie des jardins ouverts ;
- Poursuivre et développer le dispositif de bacs à jardiner - permis de végétaliser auprès des Ivryen.nes
- Une pépinière citoyenne coopérative ;
- Mettre en place une grainothèque citoyenne.

(b) Mobilités

Promouvoir et favoriser la marche

- Revisiter les cheminements verts de la ville et les développer ;

Agir sur la limitation de la vitesse en ville

- Diminuer la vitesse sur les voies communales ;
- Pacifier les différents usages de l'espace public ;
- Étendre les zones 30 aux abords des écoles.

Rendre accessible le vélo pour tous et toutes

- Favoriser la mise en place d'atelier d'auto-réparation de vélos ;
- Augmenter les places de stationnement dédiées aux cyclistes.

Agir pour le respect et la sécurité des déplacements de chacun.e dans l'espace public

- Repenser les éclairages de rues.

Intensifier le développement des aménagements cyclables

- Réaliser de longues pistes cyclables balisées et sécurisées favorisant l'usage d'un espace public non généré ;
- Mettre en cohérence les pistes cyclables avec les villes limitrophes ;
- Mettre en place des parkings sécurisés pour vélos.

Repenser la place du stationnement de surface

- Libérer de la surface au sol pour les usages de mobilités ou de végétalisation ;
- Faciliter la mise en place de stationnement minute pour faire des achats ;

Accompagner l'évolution de l'utilisation de la voiture en ville

- Développer des places de covoiturage ;

(c) Alimentation

Développer et consolider les dispositifs d'aide alimentaire de qualité

- La création d'une épicerie sociale et solidaire donnant accès à des produits alimentaires et d'hygiène de qualité à moindre coût ;

Favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement auprès des distributeur.rices

- Le soutien à l'installation de commerces de bouche de qualité et accessibles dans les quartiers d'Ivry-sur-Seine ;
- Créer un réseau de petit.es commerçant.es locales.aux.

Accompagner la production locale et intensifier les circuits courts

- Aider à l'installation de producteur.rices locales.aux ;
- Occuper le maximum d'espaces en ville par des productions vivrières, potagères ;
- Accompagner les association pour développer l'organisation de marché soutenant les producteur.rices ;

(d) Gestion des déchets, propreté

Renforcer et uniformiser l'information sur la gestion des déchets

- Création d'un schéma spatial de la collecte des déchets (distinguer réemployables, encombrants...) ;
- Informer davantage sur la gestion des déchets pour mieux identifier les interlocuteur.rices et les dispositifs existants ;
- Améliorer la signalétique, la communication et la pédagogie sur le système de tri des déchets en général.

Développer les capacités du réemploi et accompagner la structuration des filières

- Soutenir la création en cours d'une plateforme de réemploi à Ivry-sur-Seine en soutenant la relocalisation de la ressourcerie "La Pagaille" ;
- Mise en place d'un marché des biffins ;
- Organiser dans les déchetteries des zones de réemploi afin de collecter les objets pouvant bénéficier d'une seconde vie avant leur dépôt dans les bennes ;

- Soutenir le développement, la création d'emploi et l'installation des acteurs et actrices du réemploi.

Faciliter l'appropriation et la pratique du réemploi pour tous et toutes

- Organiser régulièrement des ateliers de réparation d'objets, de vélos, de vêtements ;

- Multiplier les espaces de réemploi dans les quartiers d'Ivry-sur-Seine ;

- Soutenir les associations et acteur.rices du réemploi dans leurs actions auprès des Ivryen.nes.

Renforcer la présence de systèmes de collecte de déchets dans l'espace public

- Renforcer la collecte des textiles usagés dans les bornes d'apport volontaires ou en organisant 2 à 3 fois par an des collectes avec un opérateur spécialisé dans le réemploi et la valorisation des textiles.

- Soutenir la création et l'entretien de composteurs collectifs ;

Annexe 2. Rapport du Conseil Scientifique de la ville d'Ivry (juillet 2021)

Nous proposons de prendre en compte dans l'étude les préconisations qui ont été faites par le conseil scientifique de la ville d'Ivry. Source :

https://www.ivry94.fr/fileadmin/www.ivry94.fr/MEDIA/Democratie/Conseil_scientifique/2020/2022/Rapport_conseilscientifique_commercelvry_082021complet.pdf

Preconsations

- Reconsidérer l'aménagement de Jeanne Hachette, avec une meilleure distribution des espaces pour permettre une circulation fluide entre pôle administratif, zone commerciale, logement, parking.
- Revoir l'accès à Jeanne Hachette et la signalétique (sortie de métro, ...).
- Reconsidérer la gestion du parking souterrain.
- Revoir Les problèmes de sécurité pour les commerces et les habitants de Jeanne Hachette.
- Créer une liaison réelle Centre-Place Voltaire.
- Mieux articuler le centre et les rues commerçantes voisines comme la rue Marat.
- Tenter d'unifier les différents syndicats acteurs sur le secteur.
- Considérer l'évolution de Jeanne Hachette dans le contexte plus large du Centre-ville
- Revoir les conditions de stationnement en Centre-ville près des commerces. Libérer des places, permettre des périodes horaires gratuites...
- Maintenir un éventail commercial en direction de toute la population, sans discrimination, en favorisant un choix d'offres pour tous les publics.
- Recourir aux services d'un manager du commerce de centre-ville
- Créer un office de tourisme pour valoriser le lieu et créer un flux de passants.

Recommandations générales

- Mettre en place un groupe de liaison régulier entre les commerçants et les politiques/administratifs, avec des objectifs précis à court et moyen terme.
- Organiser un « Grenelle » des commerces sur la ville.
- Mettre en place une politique locale fiscale très attractive et volontariste pour les petits commerces en particulier pour leur implantation (cinq ans d'allègement ou d'exemption selon les secteurs).
- Créer un poste de coordonnateur permanent spécifiquement dédié au commerce.
- Rétablir une police de proximité avec une mission particulière de contact et de protection avec les commerces.
- Favoriser les initiatives de commerces solidaires et l'installation de bars et restaurants
- Veiller à ne pas laisser se constituer des regroupements de commerces qui excluraient certains publics (non-générés, offre diversifiée...).
- Ne pas isoler certains publics en veillant à ce que l'offre commerciale dans certains secteurs ne devienne pas trop discriminante, au détriment d'une partie de la population.
- Favoriser des lieux de collectes de commandes internet. En aidant à la création d'un site commun inter-commerces comme cela a été mis en place dans certaines communes lors du premier confinement du printemps 2020.
- Créer un espace d'information spécifique dans Ivry ma ville et dans l'affichage pour les commerces.

Annexe 3. Charte pour la renaissance du centre Jeanne Hachette (janvier 2022)

Nous demandons de prendre en compte les préconisations qui ont été faites dans la “Charte pour la renaissance du Centre Jeanne Hachette à Ivry-sur-Seine”, par Monique Labbé, Jean Pierre Merlot, Serge Renaudie, Nelly Terrier. La plupart des préconisations nous semblent très pertinentes pour l'étude urbaine, et nous demandons qu'elles soient prises en compte. Ce point de vue est portée par la grande majorité des auteurs de ce document.

La charte entière (~185 pages) est disponible en version imprimée.

Contact : Sylvain Bouillon (sbbouillon@yahoo.fr), membre du jury citoyen

Les auteurs de la charte seront disponibles pour des échanges avec l'équipe urbaniste, et pour donner une présentation détaillée de la charte, comme le 31 janvier 2022 pour les membres du jury citoyens.

Préconisations pour le Centre-Ville

- **Le patrimoine architectural doit devenir un levier politique et économique du renouveau du Centre-Ville** La cohérence architecturale et urbaine des œuvres de Renée Gailhoustet et de Jean Renaudie est un levier puissant pour le renouveau. C'est en soi une attractivité pour la commune, une source de valorisation pour son développement, la reconnaissance d'un passé politique glorieux. En ce sens, les démarches entreprises avec succès pour inscrire Monuments Historiques les immeubles Raspail et Casanova sont positives et doivent être élargies, des chartes d'architecture doivent être rédigées et les propriétaires doivent les introduire dans leur règlement de copropriété pour une préservation pérenne. Tous les immeubles du centre-ville doivent faire l'objet d'une valorisation particulière pour les apprécier dans leur conception historique d'ensemble, à savoir une architecture urbanisme audacieuse et visionnaire. À l'image d'autres municipalités (Le Havre, Royan...) qui ont fait de leur patrimoine du XXe siècle une richesse intrinsèque et une source de développement, la Municipalité doit s'engager dans cette voie et soutenir associations et organismes qui œuvrent en ce sens et suivre la voie empruntée par d'autres municipalités (Le Havre, Royan...) qui ont fait de leur patrimoine du XX e siècle à la fois une richesse intrinsèque et une source de développement.
- **Maintenir, développer, valoriser et entretenir l'ensemble des chemins piétonniers propres au centre-ville et au Centre Jeanne Hachette** La commune d'Ivry-sur-Seine bénéficie d'un maillage dense de cheminements piétonniers qui répond aux besoins actuels de circulations douces. Ce réseau traverse le centre-ville en tous sens, monte et descend le coteau de la vallée de la Seine, parcourt le Centre Jeanne Hachette et son Pont Lénine sur ses différents niveaux via les Promenées. Cette trame accentue l'esprit de quartier et lui confère une atmosphère villageoise. Une cartographie de ces chemins doit être réalisée. Ce réseau partiellement végétalisé doit être balisé et entretenu. Il fait le lien de surcroît entre les nombreux espaces verts hprizontaux et les jardins suspendus.
- **Considérer les entités immobilières Marat – Jeanne-Hachette - Pont-Lénine – Voltaire comme un seul ensemble.** La subversion de l'îlot classique est une des singularités de l'architecture de Renée Gailhoustet et Jean Renaudie. L'entité formée par les constructions qui s'étendent de Marat à la Place Voltaire et à la Tour Raspail doit s'envisager comme une ruche ouverte accueillant de multiples activités (ateliers, espace de co-working, commerces, boutique éphémère, lieu d'exposition, centre administratif, pôle santé...) et constituer le cœur du centre-ville. Ce cœur ne saurait être réhabilité de manière disparate. Tout le défi consiste à coordonner les différentes et clarifier le rôle de la puissance publique.
- **Créer le débouché du Pont Lénine sur la Place Voltaire dans l'esprit du projet d'origine.** Les plans masses et les dessins de l'atelier de Jean Renaudie intègrent dès la conception du nouveau centre-ville cette ouverture considérée comme majeure mais qui n'a pas abouti (voir plans page XXX). Sa faisabilité n'est pas discutable et de premières esquisses montrent qu'une réalisation peut se faire à un coût modéré. Par ailleurs la coursive intérieure au premier niveau du Pont Lénine, ainsi que sa terrasse sommitale (qui offre une vue magnifique sur la ville), offrent des lieux originaux et

exceptionnels qui doivent devenir un point remarquable du centre-ville.

- **Requalifier la place Voltaire** Vaste espace vacant du centre-ville, la Place Voltaire souffre d'un manque de visibilité et d'attractivité. Le dessin a été conçu par les services municipaux pour assurer de grandes manifestations qui se passent au final toutes devant la Mairie. En conséquence, cette place, dont une partie seulement est en pleine terre, peut retrouver des arbres et des bancs. L'ouverture vers l'avenue Gosnat et vers le Centre Jeanne Hachette doit être élargie et devenir un vrai passage. La requalification de la Place passe par la redynamisation de l'ensemble des rez-de-chaussée de tout l'îlot, notamment les arcades de l'avenue Gabriel Péri et de l'Avenue Georges Gosnat.
- **Créer un plateau piétonnier traversant l'avenue Georges Gosnat mettant en relation directe le Centre Jeanne Hachette et la place Voltaire.**
- **Requalifier le passage du Four dans l'évolution du centre Jeanne Hachette**
- **Ouvrir le passage du Théâtre sur l'allée Edouard Quincey.**
- **Fonder de nouvelles formes de travail collectif permettant la co-construction**
Le renouveau du centre-ville ne sera réussi qu'avec la participation de toutes les énergies locales. La demande pressante et actuelle des habitants à contribuer au développement de leur environnement doit être l'occasion pour la Municipalité de mettre en place des formes nouvelles de co-construction où le public est associé de la programmation à la décision.

Préconisations pour le Centre Jeanne Hachette

Le Centre Jeanne Hachette est constitué du Pont Lénine, de l'immeuble Jean Baptiste Clément, de l'ouvrage de liaison avec Marat et du Centre lui-même. Il est cœur de la renaissance du centre-ville et aucune politique ambitieuse ne pourra se faire sans réhabilitation architecturale ni réflexion sur son utilisation.

La présente Charte d'architecture est un document de référence qui devrait :

- **être respecté lors de tout projet d'évolution du Centre Jeanne Hachette et du Pont Lénine.** La Charte établit des règles et des orientations pour les espaces et des circulations du Centre Jeanne Hachette et de ses relations avec les secteurs limitrophes. Si la configuration des emprises des activités (commerces, bureaux, équipements publics et associatifs) et des circulations peut évoluer, ces changements doivent respecter le principe de continuité des déplacements à l'intérieur et vers l'extérieur du Centre et garantir une bonne irrigation de l'ensemble en intégrant les terrasses publiques. Les prises de lumière naturelle doivent être respectées et confortées.
Ces recommandation permettent la mise en œuvre de nombreux projets comme l'intégration harmonieuse de services publics municipaux, l'ouverture en baies vitrées sur le passage Dufour, l'utilisation de réserves en espaces rénovés, l'accès aux étages par des ascenseurs sur des implantations ne compromettant pas la trame actuelle des cheminements, la requalification de la façade commerciale sur l'avenue Gosnat, la réouverture du centre en transparence, le flux piétonnier entre Jeanne Hachette et la Place Voltaire au niveau du Pont Lénine et de l'avenue Georges-Gosnat
...
- **être inscrit dans les documents réglementaires d'urbanisme et de protection du Patrimoine.**
- **Être adopté par les différentes copropriétés**
- Les copropriétés concernées sont celles du Pont Lénine, de l'immeuble Jean Baptiste Clément, de l'ouvrage de liaison avec Marat et du Centre Jeanne Hachette lui-même. La défense de ce patrimoine passe impérativement par l'implication des habitants, comme le recommandent l'Architecte des Bâtiments de France et des Monuments Historiques, et le CAUE.
- **permettre de demander l'inscription au titre des Monuments Historiques** Un premier pas a été déjà été réalisé avec la labellisation en Patrimoine Remarquable du Centre Jeanne Hachette et du Pont Lénine, mais cette reconnaissance du ministère de la Culture est insuffisante pour assurer une protection durable.
L'inscription Monuments Historiques des immeubles Casanova et Tour Raspail en 2021 justifie la démarche d'inscription du Centre Jeanne Hachette.

Charte d'architecture

Cette Charte définit l'ensemble des éléments d'architecture qui devront être respectés, voire pour certains faire l'objet d'une protection pérenne. Le Centre Jeanne Hachette étant labélisé Architecture Contemporaine

Remarquable, tous travaux doivent recevoir l'accord du Directeur Régional des Affaires Culturelles et de l'Architecte des Bâtiment de France.

1. Éléments structurels : circulations et accès

Il s'agit ici de préserver les circulations publiques, intérieures et extérieures, qui font partie de la conception architecturale.

- **Les Promenées intérieures (Venise Gosnat, des Terrasses, Gérard Philippe...)** doivent rester des voies publiques et être identifiées comme telles (plaques de rue, numérotation etc).
Les parties de Promenades obstruées devront être rouvertes. Tout projet de réinstallation d'activités et de services devra être conçu à partir de ces dessertes, même si certains tracés pourront être légèrement modifiés.
Si par souci de sécurité et après réhabilitation, un projet de fermeture partielle de certains lieux intérieurs la nuit est envisagé, sa conception esthétique et technique devra faire l'objet d'une étude permettant l'accès aux espaces privés à toute heure. Grilles et rideaux de fer seront proscrits.
- **Les escaliers publics des terrasses, les terrasses publiques** et les accès au Centre via les terrasses doivent être laissés dans leur intégralité ouverts à la circulation. Ils assurent les déplacements horizontaux, verticaux, intérieurs et extérieurs. Les escaliers doivent être rendus à leur état d'origine par suppression de toutes les grilles ajoutées.
- **La terrasse supérieure** du Pont Lénine, terrasse publique, devra être requalifiée.
- **Les 5 couplages** rampes-escaliers, ou rampes-escalators/travelators doivent être préservés. Ceci concerne les 3 couplages du Centre Jeanne Hachette lui-même, mais également celui de la Place des Bouleaux et celui de Marat. Tous participent au système des circulations douces qui doit être maintenu dans son intégrité. Si le besoin d'ajouts d'ascenseurs se révèle nécessaire (pour permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite), ils ne devront pas se substituer à ces couplages mais venir en supplément de cette trame piétonnière. Ils devront être transparents s'ils sont visibles depuis l'espace public.
- **L'escalator de Jeanne Hachette ne peut être remplacé par un ascenseur.**
- **L'accès au parking de Marat** doit faire l'objet d'un projet cohérent qui maintienne ce couplage des circulations douces.
- **Les arcades** La promenade extérieure des arcades le long de l'Avenue Georges-Gosnat doit être remise en valeur. Ses plafonds de couleur doivent être harmonisés, les sols de couleur être refaits pour souligner le cheminement, le mobilier urbain (panneaux d'affichage, enseignes diverses, etc.) doit s'intégrer sans masquer la forme sculpturale des poteaux et sans obstruer la vue. L'éclairage public doit être adapté et souligner l'architecture des Arcades dans le cadre d'un plan lumière de Jeanne Hachette.
- **Les accès au Centre Jeanne Hachette** doivent être tous maintenus. Côté avenue Gosnat : accès par l'Ouvrage de liaison (pente et escalier et palier), par la Porte Gérard Philippe (pente) et par le grand escalier menant à la Promenade et à la terrasse du Pont Lénine, aux logements, au Centre médical, à des bureaux et à l'intérieur du Centre. Côté Place Gérard Philippe : accès du rez-de-chaussée et des terrasses aux étages. Depuis la rue intérieure : de Marat à la Tour Raspail et au pont Lénine. Une étude de recomposition, voire d'agrandissement de certains accès doit être menée pour retrouver les visibilitées d'accès et rendre au Centre sa porosité entre extérieur et intérieur.
- **L'escalier en colimaçon qui assure l'accès entre** la Place Gérard Philippe et le passage du Four devra être rouvert dans le cadre d'un projet de requalification de ce passage. Cet escalier pourrait être également agrandi de manière à faciliter le passage. La végétalisation et piétonnisation du Passage doivent être étudiées avec une requalification de cette façade de Jeanne Hachette.
- **Le débouché du Pont Lénine doit être établi.**

2. Éléments architecturaux du bâti

Il s'agit ici de sauvegarder la cohérence esthétique d'ensemble.

- **Les façades en béton** A la fois matière brute exposée au temps et signature esthétique du bâtiment, le béton doit faire l'objet d'un traitement particulier qui le protégera au long cours. Un diagnostic doit être mené en vue du prochain ravalement, il faudra avoir recours à des spécialistes de l'entretien et la réfection de bâtiments en béton de cette période. La question d'une protection extérieure pérenne qui modifierait éventuellement sa couleur, tout en conservant la teinte du béton, pourra être abordée si elle s'avère être la solution la plus protectrice.
- **Les toits** Les toitures de Jeanne Hachette 1 et de Jeanne Hachette 2 constituent des éléments

architecturaux essentiels. Les garde-corps ajoutés sur la toiture de Jeanne Hachette 2 doivent être enlevés. La sécurisation peut y être réalisée par des garde-corps amovibles et invisibles ou par des lignes de vie par câble. Aucun autre type de garde-corps ne peut y être accepté. La couleur bleu ciel des murs en retrait des celliers du dernier étage doit être conservée.

- **Les terrasses** Tout à la fois éléments-clefs du bâtiment collinaire, espaces publics ou privés, berceau végétal d'une protection des garde-corps de béton et d'isolation thermique, les terrasses doivent être replantées afin de doter à nouveau le bâtiment de ses cascades de verdure. Les éléments constitutifs des terrasses doivent servir de guide pour refaire les sols, les bordures et pouvoir de nouveau planter. La zone stérile réalisée sur les terrasses publiques le long des garde-corps doit être réduite à 15 cm de manière à permettre aux plantes grimpantes de les recouvrir. Les infiltrations provenant des terrasses plantées sont le plus souvent provoquées par les descentes d'eau pluviales mal entretenues et la terre passant au-dessus des relevés d'étanchéité. Les copropriétés doivent engager des visites annuelles d'entretien et de conformité des terrasses.
- **Garde-corps** Les garde-corps en béton doivent être strictement respectés dans leurs formes et leurs détails. Les garde-corps métalliques grillagés en métal noir doivent être conservés ou refaits à l'identique lorsque nécessaire. Deux modèles existaient, celui de Jeanne Hachette et celui de l'ouvrage de liaison.
- **Les joints creux dessinent** les façades en béton et doivent être strictement respectés dans leurs formes et leurs détails.
- **Les rampes d'accès en pavés de l'ouvrage de liaison et de la Place Gérard Philippe** Elles doivent être conservées et rénovées dans leur esthétique. Un soin particulier doit être porté aux joints.
- **Les sols en brique de l'ouvrage de liaison** Ils protègent l'étanchéité. En cas de reprise de cette dernière, le sol doit être reconstitué avec les mêmes briques.
- **Les devantures des commerces sur rue et les enseignes** Les vitrines doivent être réhabilitées dans le respect de l'architecture et des poteaux, les enseignes doivent être posées à des endroits qui ne masquent pas des éléments clés de l'architecture.
- **Les portes d'accès au centre** Les portes d'origine étaient vitrées avec châssis en bois peints de couleurs vives et munis de poignées caractéristiques. Elles ont quasiment toutes disparu, remplacées par des portes en aluminium noir avec réplique des poignées. Ce choix respectueux peut être poursuivi, il confère à l'ensemble une harmonie et il est un signal visible pour les entrées. Les dernières portes en bois doivent être rénovées et gardées, éventuellement réinstallées ailleurs en intérieur. Toutes les portes d'accès aux terrasses publiques doivent être vitrées de manière à laisser pénétrer la lumière naturelle
- **Les fenêtres** Aucune modification des menuiseries en bois des fenêtres n'est autorisée si elle provoque un changement de leur dessin, de leurs profils et sections et de leurs couleurs. Les menuiseries en bois existantes permettant la pose de double-vitrage sans modification des profils, les châssis rapportés ou les doubles-fenêtres sont proscrits. Dans la mesure du possible, ceux installés devront être déposés.
- **Les doubles ou triples hauteurs dans les boutiques** Certaines boutiques disposent de doubles voire triples hauteurs, soit autour de la rampe principale, soit du côté de la Place des Deux Ronds. Ces volumes doivent être conservés et valorisés, les vides ne doivent pas être fermés et les vues doivent être préservées. Les menuiseries métalliques noires doivent être strictement respectées dans leurs dessins et leurs sections.
- **La place des Deux Ronds** A la croisée des circulations piétonnes, elle dispose de deux vides ronds sur le rez-de-chaussée et d'une grande hauteur qui met en balcon le niveau supérieur. La trémie perçant les trois niveaux doit être rendu visible et mis en valeur. Un escalier en colimaçon permettant l'accès à la mezzanine a été supprimé, il doit être restitué. Les occultations en tôles métalliques posées sur les garde-corps en béton de la mezzanine doivent être supprimés pour retrouver le volume.
- **Les grandes hauteurs sous plafond dans l'espace public** Elles ne doivent pas être refermées, toute fermeture des vides par plancher est proscrite.
- **Les faux plafonds** Ils doivent être réinstallés car ils structurent et éclairent l'espace en reflétant la lumière naturelle tout en masquant les réseaux inesthétiques.
- **Les ouvertures occultées et les ajouts** Toutes les modifications successives qui ont progressivement bouché, occulté, déformé l'espace et ses ouvertures en transparence doivent être réexaminées et supprimées au maximum.
- **Ouvrir et animer les façades intérieures** Le long de la Promenade Venise Gosnat au niveau bas, les

façades intérieures des surfaces commerciales sont fermées ou occultées. Même la Galerie Fernand Léger s'enferme sur elle-même. L'insécurité qui règne dans le Centre Jeanne Hachette en est la première cause. Les façades fermées renforcent l'insécurité et favorisent la confiscation des espaces publics par des activités illicites. C'est un cercle vicieux qui nuit gravement au droit de chaque citoyen d'utiliser les espaces publics. Il faut assurer la sécurité dans les espaces public du centre et ouvrir les façades intérieures pour apporter de la transparence vers l'avenue Gorges Gosnat et vice-versa.

- **Les devantures des commerces, ateliers et bureaux donnant sur l'intérieur du Centre** Quand des vitrines de commerces et de bureaux doivent être changées ou créées, elles devront être réalisées avec des vitrages les plus grands possibles, avec des profils métalliques de sections les plus fines possibles de couleur noire. Les vitrines dessinées par Jean Renaudie peuvent servir d'exemple. Il existe d'ailleurs dans les archives des plans et détails de façades des commerces qui n'ont pas été utilisés.
- **Les ouvrages de serrurerie remarquable** La verrière dite « en ailes de papillon » le long et en bas de la rampe Gérard-Philippe ainsi que la vitrine de façade d'un des anciens commerces du premier étage, dessinées par Jean Renaudie, doivent être strictement respectées et restaurées au plus proche de leur état d'origine. Ces verrières abritent des volumes de différentes hauteurs, qui ne doivent pas être fermés. Si un accès central en rez-de-chaussée face à la rampe principale devait être envisagé, il devra être réalisé dans le respect de cette verrière.
- **Les façades des halls d'accès aux copropriétés** : Les menuiseries en bois du hall d'entrée intérieur situé sur la promenade Venise Gosnat qui mène à l'étage du Pont Lénine et celles des halls d'entrée de l'avenue Georges Gosnat renvoient aux dessins caractéristiques des fenêtres. Ces modèles peuvent servir de matrice pour qualifier d'autres sas d'entrée intérieurs.
- **La signalétique** Une signalétique, à la fois discrète et efficace est indispensable. Pour rappel, la première signalétique du Centre Jeanne Hachette a été créée par Daniel Maurandy (l'architecte de la FNAC). Elle n'a jamais été réalisée totalement ; il en reste encore des traces dont on peut s'inspirer. Une nouvelle étude est nécessaire.
- **Les enseignes** Afin de laisser une visibilité à l'architecture, il est indispensable que les formats des enseignes extérieures soient réduits. Les enseignes en drapeau doivent être localisées de manière à ne pas nuire aux façades, aux escaliers et aux poteaux. A l'intérieur, les formats devront être harmonisés.
- **Les couleurs et matériaux d'intérieur** Le sol de couleur fauve (grès cérame terre de Sienne), les montants métalliques noirs, quelques aplats de couleurs vives et le béton brut sont les matériaux et teintes d'origine. Si la palette des couleurs originelle peut être reconstituée, elle doit être appliquée pour révéler l'architecture et les formes et non être appliquée de manière aléatoire.
- **Les coursives des logements** Les couleurs des coursives des logements ont fait l'objet d'études en utilisant des laques de qualité. Ces couleurs doivent être strictement respectées et restituées si elles ont été changées. L'éclairage des coursives nécessite d'être reconsidéré de manière à faire jouer ces couleurs.
- **Portes palières des logements** Les poignées de porte des appartements (aujourd'hui toutes différentes) devront être harmonisées.
- **Économie d'énergie** Dans le cadre d'une recherche d'économie d'énergie, une isolation extérieure des façades est impossible. Seul un changement de l'isolation intérieure des façades pourrait être envisagé. Le remplacement de l'isolation horizontale des terrasses par un isolant plus performant peut également être considéré tout comme la mise en place de double-vitrages.
- **Climatisation** Les travaux de climatisation, ventilation ou désenfumage doivent utiliser les gaines existantes sans jamais apparaître en façade ni nécessiter d'édicules. Les traînasses ne peuvent être apparentes ni en intérieur ni en extérieur.
- **Sécurité incendie** La recomposition de surfaces des commerces ou des bureaux ne peuvent provoquer des cloisonnements horizontaux ou verticaux qui dénatureraient les qualités spatiales du Centre Jeanne Hachette ni nécessiter de dispositifs qui nuiraient à l'architecture..
- **Sécurité Vigipirate** Toute implantation de locaux soumis à la réglementation Vigipirate ne peut provoquer des contraintes et des fermetures horizontales et verticales des espaces du Centre Jeanne Hachette.

Annexe 4. Proposition pour la Ville d'Ivry sur Seine, Centre Jeanne Hachette, par l'association OBAI Les Ouvriers de la Beauté, les Artisans de l'Idéal.

Contact : Beata Malmquist, membre suppléant du jury citoyen

Informations complémentaires sur l'association OBAI :

<https://www.dropbox.com/sh/muwaf0d7aev435n/AACevKa-z0SyaKd-Sqbl-tMDa?dl=0&preview=11-20+Indigo+12.pdf>

Proposition pour la Ville d'Ivry sur Seine, Centre Jeanne Hachette, par l'association OBAI Les Ouvriers de la Beauté, les Artisans de l'Idéal.

Introduction

a) Patrimoine

L'idée est de faire revivre au sein du Centre Jeanne Hachette de Jean Renaudie/Renée Gailhoustet, ce patrimoine d'avant-garde, aujourd'hui quelque peu endormi, en offrant la possibilité à des designers/artisans en résidence, d'intervenir et de créer sur l'ancien territoire ouvrier d'Ivry sur Seine. Redonner de l'éclat à cette étoile aujourd'hui immobilisée et ternie, où l'attractivité commerciale du centre-ville est érodée.

b) Transmission

Il s'agit de mener, à travers les métiers du design et de l'artisanat, une action culturelle destinée au public en animant des ateliers pédagogiques. Éveiller ainsi la curiosité des enfants, leur permettre de découvrir et d'explorer un territoire inconnu, créer de l'émerveillement. Grâce aux ateliers proposés auprès des enfants et des adolescents, favoriser un vrai partage des savoir-faire et susciter des vocations futures pour encourager l'apprentissage de nouveaux corps de métier jusqu'à récemment boudés.

c) Commercialisation

Promouvoir avec efficacité les talents de ces nouveaux « artisans de l'idéal », en facilitant la mise en relation auprès d'un public professionnel. Mettre en place une plate-forme, boutique de commercialisation des produits, afin d'ancrer les projets dans une approche concrète.

1/ Etats des lieux : Centre Jeanne Hachette à Ivry sur Seine

La belle initiative du premier festival d'architecture de banlieue, la Tête dans les étoiles, inauguré en mars 2016 a permis de révéler une nouvelle fois l'incroyable richesse du Centre Jeanne Hachette et donné l'envie d'exploiter pleinement les ressources architecturales de ce lieu unique. Les actions culturelles proposées pendant le festival (peinture, danse, débats, lecture) ont habité le lieu d'une manière efficace et étonnante.

Le désir de renouer avec l'utopie de Renaudie et de Renée Gailhoustet à la façon d'un « allemansrätt » urbain, ce « droit de tout un chacun » de parcourir le territoire redonnerait du sens à cette architecture conçue comme une vaste promenade publique, une colline à traverser, embrassant la ville de ses ramifications étoilées.

Traverser le centre Jeanne Hachette présente aujourd'hui un visage moribond, des boutiques vacantes, une offre peu variée et triste. Imaginer divers projets qui réinsufflèrent de l'activité, du passage, des rencontres, de la poésie et du rêve, porteur d'opportunités, à cette variété d'espaces publics aujourd'hui sous exploités,

correspond aux attentes des habitants d'Ivry.

Ce projet trouve ses sources d'inspiration des Designers Day's à Paris et à Pantin.

L'impressionnante multitude d'offres et d'expositions pertinentes élaborées, ont suscité l'envie de combler le manque de participation des banlieues de la petite ceinture par un positionnement d'envergure à Ivry autour des métiers de l'artisanat et du design, en lien avec son passé ouvrier et industriel.

Pour Ivry, la possibilité de dépasser ainsi la barrière du périphérique, et de valoriser la ville et son patrimoine, qui plus est dans un contexte d'offre culturelle extrêmement riche et dynamique (centres d'art, théâtres, cinéma, salle de concert etc.).

2/ La philosophie du projet

En s'inspirant de l'approche d'Octave Mirbeau, le titre donné à ce projet « Les ouvriers de la beauté, les artisans de l'idéal » porte une volonté double.

Contribuer à redonner aux banlieues parisiennes le prestige qu'elles méritent et offrir de la beauté pour tous et aussi par tous.

La diversité urbaine du centre-ville incite aux imaginations multiples : Exploiter les recoins, terrasses, places, scènes de théâtre, agora (place Voltaire) avec une variété d'événements au gré des saisons, insufflant ainsi une nouvelle dynamique au lieu.

Pouvoir penser à des nouvelles manières d'utiliser les espaces, ce legs architectural, en s'adaptant aux contraintes et habitudes d'aujourd'hui.

Suivre la notion japonaise « Kaizen » signifiant changement et meilleur qui suggère une amélioration continue.

Pour faire rebattre le cœur du centre-ville faire appel à des professionnels sensibles au cadre prestigieux de l'architecture Renaudie/Gailhoustet.

Les métiers autour de l'artisanat et du design pourraient apporter des réponses à l'ensemble des attentes des usagers du centre (habitants, employés, visiteurs).

Sublimier le travail de la main, c'est permettre à des jeunes de se projeter dans un avenir qui pourrait devenir le leur.

Le design et l'artisanat d'art peuvent être ce vecteur capable d'intéresser le public à des formes, des objets fonctionnels et d'expression artistique facilement appropriable, destinés à être reproduits et commercialisés.

3/ Plan d'action : moyens et partenariats

a) Ivry

Ivry est riche d'un ensemble de structures qui travaillent autour des métiers d'art ou de l'innovation : l'EPSAA, Silver Innov, Creativ Innov/Le Nucléus, le Soft, le Lavoir, les ateliers collaboratifs Fablab le Relais des Makers etc. qui pourraient être un point de départ à cette volonté de faire revivre le passé industriel d'Ivry en faisant converger les compétences de ces institutions auprès des designers.

En puisant d'une part dans le vivier d'Ivry, très riche en artisans, créateurs et chercheurs, comme Pierre Charpin designer à l'honneur pour le salon M&O de janvier 2017, et d'autre part en invitant des intervenants extérieurs.

En proposant aussi des résidences auprès des designers, comme une sorte de villa Medicis/Kujoyama spécialisée design/artisanat, ou bien une pépinière de designers à l'instar de Clichy-Montfermeil, la Station F à la Halle Freyssinet dans le XIIIème, les Grands Voisins, la Colonie, le Doc, le Wonder, ainsi que le futur projet LVMH autour de l'artisanat d'excellence à Boulogne dans l'ancien Musée des Arts et des Traditions Populaires, de Chanel à Pantin ou encore la Fondation Hermès.

b) International et évènements partenaires

D'anciennes villes au passé industriel fort, comme Lille, Lens, Roubaix, Nantes, Metz, villes de la Ruhr, Detroit, Bilbao, Malmö, Karlskrona, Birmingham etc, s'étant entièrement « renouvelée » autour d'actions culturelles, architecturales, aux technologies novatrices, peuvent nous inspirer.

Les locaux vides du centre Jeanne Hachette pourraient devenir des vitrines actives de ces résidences, lesquelles favoriseraient des collaborations avec les écoles des métiers d'art françaises et celles à l'étranger, après le diplôme des élèves et avant l'entrée dans la vie active.

L'idée n'étant pas forcément de sédentariser les différents artisans sur place mais surtout d'être un tremplin pour le démarrage de leur activité ou un moyen de se faire repérer par des entreprises.

En s'adressant aux structures de la création design en France : ENSAD, ENSCI-Les Ateliers, Strate, l'ENSAAMA Olivier-de-Serres, École Boule, École de design Nantes-Atlantique, ISD Rubika, École Camondo, ENSBA, École de Condé Paris, LISAA, École Duperré, Penninghen, Ecole Estienne etc, mais aussi ailleurs dans le monde : Central St-Martins, Royal College of Art, Aalto University à Helsinki, Oslo Academy of the Arts, Academy of Fine Arts d'Anvers, ECAL de Lausanne, Parsons School of Design de New York, Rhode Island School of Design à Providence, Art Center College of Design à Pasadena, Musashino Art University à Tokyo.

Réfléchir à une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, faciliterait de facto les partenariats à l'international avec les autres villes créatives de l'Unesco spécialisées dans tel ou tel secteur d'activité. Cf Yokohama graphisme, etc

Offrir ainsi à la ville d'Ivry une visibilité accrue.

S'associer au programme d'échange établi par l'Institut Français chaque année.

Travailler avec le pays à l'honneur en créant des passerelles entre designers/artisans invités et designers/artisans établis en France.

Permettre à ce projet d'exister sans prétendre inventer une nouvelle formule, de s'appuyer aux évènements existants de la scène internationale du design et de l'artisanat, tel que M&O, Designers Day, Paris Design Week, JEMA Les Journées Européennes des Métiers d'Art, Agora Bordeaux, le salon du Patrimoine, Révélations, la Biennale de St-Etienne par exemple.

A Ivry créer des « off » autour de ces évènements.

c) Collaborations institutions publiques/privées

Soutenir les projets des designers en résidence en créant un fonds de dotation et par des appels au mécénat, au crowdfunding, aux fondations, aux investisseurs privés tout comme à des financements publics avec le VIA, la Fondation de France, le FNPCA (Fond National de Promotion et de Communication de l'Artisanat), la FFE (Fondation la France s'Engage), la Fondation Liliane Bettancourt, le Comité Colbert, le Concours Lépine, des ONG spécialisées dans le culturel etc.

L'ambition de ce projet « Les ouvriers de la beauté ... » doit permettre d'être le relais pour l'entrée dans la vie active des jeunes diplômés et les grandes marques du design mondial (des maisons les plus prestigieuses aux enseignes populaires, et toutes entreprises ayant pour tradition, ou pas encore, de travailler avec ces savoir-faire).

Accompagner et concrétiser les projets en mettant l'artisan en relation avec l'industriel afin d'arriver, en fonction du projet, à des réalisations d'objets manufacturés, des réalisations industrielles de plus grande envergure, des interventions urbaines.

Une grande partie des jeunes créateurs aujourd'hui réalisent une fabrication locale de qualité à bas coût et donc accessible à un vaste public. Il est donc d'actualité de miser aujourd'hui sur un design de qualité, à petit prix, reflétant un savoir-faire et une créativité made in France, made in Paris, made in Ivry sur Seine.

Une des boutiques vacantes, notamment l'ancienne station essence de la rue Robespierre, pourraient servir de vitrine et lieu de vente pour l'ensemble des réalisations.

4/ vibration indigo

Première proposition à mettre en œuvre en 2022 autour des métiers de l'artisanat et de la teinture végétale. Cf dossier joint.

vibration indigo veut s'inscrire dans l'histoire et le présent d'Ivry sur Seine.

« Il viendra un temps où la terre sera bien ennuyeuse à habiter, quand on l'aura rendue pareille d'un bout à l'autre, et qu'on ne pourra même plus essayer de voyager pour se distraire un peu.. » Pierre Loti, Madame Chrysanthème

Afin de démentir cette affirmation de Pierre Loti, lorsqu'il porte son regard en arrivant sur le Port de Nagasaki, la manifestation vibration indigo à Ivry-sur-Seine, aura pour tâche de montrer au contraire la créativité et la diversité générées par l'utilisation de l'indigo.

Révéler la mémoire ouvrière en faisant intervenir au sein des locaux disponibles du Centre Jeanne Hachette, des artisans, artistes spécialisés dans la technique de la teinture indigo. Chaque artisan y installera sa cuve à teinture, à disposition du public pour y teindre un vêtement de son choix.

Le public découvrira ainsi un métier, une pratique de la teinture indigo usitée sur tous les continents, éclairée tantôt sous le prisme japonais, malien, européen ou indien par exemple.

Cf l'expérience HermèsMatic en 2016 à Strasbourg, Amsterdam, Munich et Kyoto, où le public pouvait venir avec leur ancien foulard Hermès et leur donner une seconde vie par une teinture en passage en machine d'un programme de 48h.

Exploiter l'architecture d'avant-garde de Renaudie, en y faisant pousser sur les terrasses, les différentes variétés d'indigo.

Organiser des débats sur le sujet. Les différentes variétés et pratiques d'indigo dans le monde. Sa variante synthétique. En écho à la citation de Pierre Loti : le denim ou la mondialisation/l'uniformisation de l'apparence.

Autour des éléments architecturaux emblématiques de la ville d'Ivry, travailler sur les notions d'utopie et de dystopie.

Honorer la mémoire ouvrière et l'esprit novateur des talents ayant marqué le territoire d'Ivry (Renaudie, Vitez, Artaud) en présentant à la Manufacture des Oeillettes, des réalisations d'envergure, des savoir-faire japonais revisités par des créateurs français (en collaboration avec les étudiants de l'Epsaa ?).

5/ Gastronomie

Un pendant qui semble nécessaire à ces actions design/artisanat, est d'associer un ensemble de restauration « gastronomique » à la façon des foodtrucks et autre guinguettes gastronomiques, tel qu'on peut voir au marché de Camden Town à Londres.

Il y a à Ivry un manque criant de restaurations de qualité et l'idée serait de créer des petites structures simples, ne nécessitant pas trop de contraintes administratives.

Là encore travailler de concert avec les écoles gastronomiques, Ferrandi et Médéric, et certains chefs comme Thierry Marx qui partagent leur réflexion autour de la démocratisation du « bien manger » et du travail de réinsertion.

Avec l'engouement actuel sur le fooding, le bien manger, la santé, la gastronomie s'intègre parfaitement dans cette approche de démocratisation de ce savoir-faire français inscrit depuis 2010 au patrimoine immatériel de l'humanité.

Porter la devise « low price – high value » (prix bas – exigence élevée).

Permettre à Ivry que ce patrimoine s'ouvre à la diversité d'autres saveurs est une gageure à mettre en œuvre.

Les terrasses de Jeanne Hachette, mais aussi l'ensemble des jardins développés à Ivry (Cormailles, Jardins Ouvriers du Fort, le potager à l'Usine des Eaux etc) pourraient servir de terrains expérimentaux autour de la permaculture et faire le lien avec l'utilisation locale (puis aussi les recherches et innovations dans ce domaine).

Conclusion

Il s'agit donc, in fine, d'une part de faire découvrir, partager et transmettre à la population d'Ivry ces savoir-faire et d'autre part attirer un public extérieur et si possible international.

Promouvoir les talents de ces nouveaux « ouvriers de la beauté, artisans de l'idéal » c'est magnifier le travail de la main et renouer avec la noblesse du geste.

C'est réconcilier le manuel et l'intellectuel.

Révéler le génie de l'homo habilis et les talents de nos jeunes.

Redonner de la fierté à ces hommes et femmes œuvrant au bien commun.

Par ces rencontres et échanges avec la population d'Ivry, favoriser le vivre-ensemble en créant du lien social actif, participatif, solide et pérenne.

De cette architecture d'avant-garde, se saisir de la notion d'utopie et en faire un palindrome économique, culturel, social, utopique.

R.Ê.V.E.R donc, en écho à ce que Dostoïevski fait dire au prince dans l'Idiot, « que la beauté sauverait le monde ».

Michel-Ange (1475-1564) « Je cherche un type de beauté qui émeut et qui emporte jusqu'au ciel toute saine intelligence ».